

2023, ANNÉE MUSICALE



INFOS PRATIQUES

PERMANENCES & DÉMARCHES

MAIRIE DE MAZILLE

52 rue de l'Épine

71250 MAZILLE

Tel : 03 85 50 81 17

Courriel : mairie.mazille71@orange.fr

Site Internet : www.mazille71.fr

La secrétaire de mairie, Mme Geneviève Vignerresse, accueille le public les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 9 h 30 à 12 h 30. Elle est l'interlocutrice privilégiée pour toutes vos démarches.

Les demandes de Carte Nationale d'Identité et de Passeports sont désormais traitées par la mairie de CLUNY, sur rendez-vous. Tel: 03 85 59 05 87

En cas d'urgence il est toujours possible de s'adresser au Maire ou à un des adjoints :

Jean-Marc Chevalier : 07 86 86 56 41

Jean-François Fichet : 06 62 86 97 45

CHANGEMENT DE DOMICILE Les personnes s'installant à Mazille sont invitées à se présenter en mairie aux heures d'ouverture afin d'accomplir les formalités d'usage. Il en va de même pour les personnes déménageant hors de la commune.

SALLE DE L'A.I.C. Les particuliers souhaitant louer la salle de l'A.I.C. sont priées de s'adresser à la responsable Monique Germain : 03 85 50 83 72

SIRTOM — DÉCHETERIE Pour toute demande d'information, veuillez contacter le 03 85 59 26 98

BIBLIOTHÈQUE Prêt GRATUIT pour les habitants de Bergersserin, Mazille et Ste Cécile. Ouvertures :

Mercredi : 15 h—17 h00

Samedi : 10 h—12 h 00

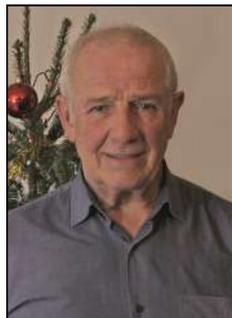
Les Perrières 71250 MAZILLE— Tel : 03 85 50 80 59
Mail : bib.perrieres71290@orange.fr



SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES	page 2
LE MOT DU MAIRE	page 3
LES VŒUX DU MAIRE	pages 4-8
P-V CONSEIL JANVIER	pages 9-10
RETOUR SUR 2023	page 11
P-V CONSEIL MARS + BUDGETS	pages 12-16
NEWS DU R.P.I.	pages 17-18
P-V CONSEIL JUIN	pages 19-21
BILAN UNISSONS	pages 22-46
P-V CONSEIL SEPTEMBRE	pages 47-48
REALISATIONS 2023	page 49
P-V CONSEIL NOVEMBRE	page 50
CEREMONIES	page 51
P-V CONSEIL DECEMBRE	pages 52-58
NOUVELLE MAIRIE	page 59
M. F. R.	page 60
VOTRE BIBLIOTHEQUE	page 61
EPHAD CHAMPROUGE	page 62
AMICALE A. I. C.	pages 63-64
CLUB INTER. GENERATIONS MOUVEMENT	page 65
LES AMIS DE M. BOUILLOT	pages 66-67
NOS ARTISTES-CERAMISTES	pages 68-69
ETAT-CIVIL - NOUVELLE CENTENAIRE	pages 70-72
EVENEMENTS DE FIN 2023	page 73
MAM—FANNYLOU	page 74
PROGRAMME 2024	page 75

LE MOT DU MAIRE



Chères Mazillottes, chers Mazillots,

En ce début d'année 2024, je m'associe à l'ensemble de la municipalité et je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur en famille, de réussites dans l'ensemble de vos projets, en ayant une pensée pour ceux qui ont perdu un être cher et ceux qui se battent contre une maladie.

Notre projet phare sera de mener à bien le dossier de la donation Maison Lapalus afin de réaliser la nouvelle mairie et la médiathèque. Projet important pour les nouvelles générations.

Il convient de noter que la commune est inscrite pour les projets de rénovation globale des écoles.

Je remercie l'ensemble des associations pour l'animation de notre village.

La MFR avec ses différents projets et plus particulièrement son projet UnisSons avec l'association Musique et Patrimoine en charolais-brionnais.

UnisSons : projet noble créé par Juliana Steinbach, pianiste de réputation internationale.

Un projet pour apporter la musique classique en milieu rural, nos écoles, et surtout, pour apporter des moments de joie aux personnes de chaque génération en situations de handicap.

Les résidences musicales se sont déroulées à la MFR, les écoles du RPI, l'EHPAD de Champrouge, MAS de BERGESSERIN.

Un concert gratuit le 10 novembre 2023, de Juliana en l'église St Blaise pour les résidents de l'EHPAD de Champrouge, Mas de Bergesserin, IMC MACON, Association PRISME 21 Loire.

Belle Année 2024 à tout le monde.

VŒUX DU MAIRE 13 JANVIER 2024

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Maire honoraire,

Mesdames, Messieurs les anciens adjoints, les anciens conseillers municipaux,

Mesdames du personnel municipal,

Madame l'institutrice,

Monsieur le Colonel de gendarmerie,

Mesdames les présidentes d'associations, Messieurs les présidents d'association,

Mesdames, Messieurs les bénévoles,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

C'est avec beaucoup de joie que le conseil municipal et moi-même vous accueillons pour cette traditionnelle cérémonie des vœux mise en place depuis 2008.

Notre dernière rencontre date du 4 janvier 2020 avant la covid 19.

Suite à mon opération cardiaque du 7 janvier 2022 la cérémonie des vœux n'a pas eu lieu.

Nos souhaits de bonne année, de bonne santé, de prospérité dans vos projets vont à chacun de vous, à vos familles, à vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre village.

Nous avons une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui ont du mal à retrouver un emploi, qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2023.

Nos pensées vont aussi à toutes les familles endeuillées par les actes de barbarie du terrorisme aveugle dans notre pays et dans le monde entier.

Notre commune bénéficie d'un tissu associatif riche et dynamique permettant de développer et d'animer la vie locale qu'elle soit sociale, culturelle ou sportive.

Cette vie associative est le lien important à la vie de notre village, à son dynamisme.

Nous invitons ceux qui le souhaitent, les nouvelles générations, à venir renforcer les différentes associations.

Nous voulons remercier et saluer les membres des associations les bénévoles de la commune pour leur implication dans les différentes manifestations organisées en 2023.

Je veux remercier ici les adjoints et tous les élus du conseil municipal qui participent à la bonne marche de la commune. Leur participation à l'ensemble des commissions et leur présence dans la commune auprès de la population.

Nous pensons à nos entreprises locales, à nos agriculteurs qui ne sont pas rémunérés à leur juste valeur.

Je pense à nos commerçants, retraités, salariés qui travaillent dur et qui se battent pour assurer l'avenir de leur famille.

Je remercie l'ensemble des agriculteurs et bénévoles venus soutenir la mairie suite au violent orage du 13 août 2023.

LES REALISATIONS DE 2023

Mise en place de la fibre optique en souterrain dans le bourg et en aérien dans les hameaux. Opération débutée en 2018 avec la pose du central téléphonique pour la fibre optique.

Réfection du chemin vers le bois pour 12 000 Euros.

Réfection des murs en pierre sèche secteur du Paradis, route de Goleron, chemins de St Jacques de Compostelle pour 43 000 Euros.

Réfection du mur en pierre sèche croisement D17 et rue du Paradis pour 2 500 Euros.

Lancement d'une newsletter sur le site Internet de la commune créé en 2017.

Réalisation de nouvelles toilettes publiques avec accès PMR.

Relifing du monument aux morts et peinture des grilles avec des bénévoles.

Organisation des concerts et résidences musicales à la MFR, EHPAD de Champrouge, MAS de Bergesserin, IMC Mâcon, Association Trisomique 21, Ecole du SIVOS, en partenariat avec l'association UNISSONS.

Nouvelle charte avec l'O.N.F.

Sortie cabaret pour 36 aînés au Moulin du Lac de Trivy et distribution de 61 colis de Noël.

Baisse du prix de l'eau potable pour les personnes reliées à l'assainissement,

Collectif prix du mètre cube 0,6 Euro, abonnement 26 Euros.

Différentes réunions avec les ABF, ATD, Architecte pour le gros projet Maison Lapalus.

Bilan UNISSONS, environ 800 personnes, concert du 11 juin et résidences du 6 au 12 novembre 2023.

Restauration du Calvaire, route de Bergesserin.

POPULATION INSEE au 13 décembre 2019 :

En vigueur au 1er janvier 2024

Population municipale : 385

Population comptée à part : 68

Population totale : 453

LES PROJETS 2024

NOUVELLE Mairie-Médiathèque : coût prévisionnel 1 135 813, 04 €/H.T.

Subventions actuelles 740 000 Euros, reste à voir Fond vert 168 K€. 20 % de reste à charge. Permis de construire déposé. Consultation des entreprises et travaux suivant les offres.

Mise en place d'une borne incendie vers la maison forestière.

Travaux de 300 000 € H.T. pour le secteur Bourg et Carmel, changement du réseau d'eau potable sur environ 2 km.

Transfert assainissement collectif et SPANC à la Communauté de Communes.

ZAER, Zone Accélération Energie Renouvelable.

Spectacle Roméo et Juliette, théâtre de Cluny. (Date : le 8 février à confirmer), décors réalisés par la MFR et l'école A.M.

Résidences musicales à Mazille, en mai 2024.

Concert d'ouverture du festival Charolais-Brionnais, UNISSONS le 27 juillet,

Projet MFR,

Travaux de voirie mare, atelier communal, et autres,

Dossier rénovation bâtiment école, peinture classe, divers.

Fleurissement du village,

Employé communal.

Peinture grilles monument aux morts, pierres intérieures.

Illuminations Noël 2024.

Peinture portail bibliothèque et Mairie.

CONCERNANT LES ASSOCIATIONS

Nous remercions le travail accompli par toutes les associations de la commune ainsi que par les bénévoles pendant cette année 2023.

Je voulais remercier toutes les personnes des différentes communes qui se sont impliquées de manière bénévole dans l'activité de la Bibliothèque Intercommunale.

Je remercie aussi les bénévoles pour leur excellent travail dans le cadre de la bourse aux plantes et de l'activité régulière de la BIB.

Nous remercions aussi madame Jaunay pour son implication avec les enfants de la classe CMI-CM2.

LA MFR réalise différentes manifestations, ses portes ouvertes, son marché d'automne.

Le CENTRE RURAL pour le concours de pétanque.

La MAISON DE RETRAITE de Champrouge pour ses nombreuses activités quotidiennes.

L'APE pour l'ensemble de ses manifestations

L'ASSOCIATION DU RESTAURANT SCOLAIRE pour les écoliers du RPI.

Les CAVALIERS DES VARENNES, le REVEIL DE MAZILLE,

LES AMIS DE MICHEL BOUILLOT,

L'association RN 79 pour la venue du Père Noël,

L'association L'ESPRIT LIBRE pour l'organisation des vides-maisons et son stand pour les concerts à l'église.

L'AIC pour ses activités, succès du 1er marché de Noël, pétanque et bœuf à la bière.

Le CLUB DES AINES pour l'ensemble de ses manifestations et de ses rencontres régulières.

Le FONDS DE DOTATION LAPALUS-BIDAUT pour son action de mécénat pour la restauration de notre église St Blaise, du cimetière.

Bienvenue dans notre village aux nouveaux habitants.

Maintenant nous allons remercier et honorer les personnes qui ont aidé la commune pendant cette année 2023.

Un grand merci et honneur à notre personnel féminin de la mairie : Béatrice et Geneviève.

A Wiberthy Mensing pour son excellent travail pour la peinture des grilles du Monument.

Martine et Gérard Moyne pour leur aide précieuse, régulière pour l'entretien, le ménage de notre église.

Gwenaëlle Jaunay, notre institutrice pour toute son action pour les enfants des écoles, les belles décorations florales et le magnifique jardin réalisé dans le verger.

Pour l'ouverture de l'église le 15 août et les journées du patrimoine et sa brillante prestation lors des concerts de Juliana Steinbach des 29 et 30 juillet 2023. Jean-Pierre Sotty, le meilleur conférencier de notre région, nous a conté l'histoire de notre belle église St Blaise, restaurée par le fonds Lapalus-Bidaut et les donateurs en 2015.

Aude Pretet et Patrick Pages pour le projet Co-création avec UNISSONS et le marché d'automne entre autres.

Jean-Claude Vouillon pour son dévouement et son travail à l'AIC comme président durant de nombreuses années.

Une pensée à nos deux plus anciens du village, Marie Augoyat 105 ans et Antoine Gorlier 95 ans .

Pour conclure ce petit discours, je veux rendre hommage à tous les maires de Mazille et leurs conseils municipaux qui, depuis la création des communes le 14 décembre 1789, ont œuvré sans faille avec les moyens du bord, à servir et à développer notre beau village.

Etre maire ou conseiller municipal est une tâche difficile. Être Maire, c'est un sacerdoce, mais c'est vraiment un honneur de vouloir servir sa commune et ses administrés.

Il y a trois sortes de savoir :

Le savoir proprement dit,

Le savoir-faire et le savoir-vivre.

Les deux derniers dispensent assez bien du premier.

Nous remercions les membres du conseil municipal pour la préparation de la salle et Monsieur Balon, traiteur de Salornay pour la réalisation du buffet, faisant la renommée de notre village.

Je vous renouvelle mes vœux et vous invite à lever ensemble le verre de l'amitié.

J-M CHEVALIER, Maire



Le Maire et le conseil municipal



J-C Vouillon, W. Mensing, M. Le Maire, J-P Sotty, A. Pretet, G. Vignerresse

=====

Téléphone 03 85 50 81 17

Email : mairie.mazille71@orange.fr

=====

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

En date du 27 janvier 2023 à 18 heures

Présents : Jean-Marc CHEVALIER, Jean-François FICHET, Gérard MOYNE, Laurent WOOG (arrivé à 18h30), Irène CONFESSON TISSOT, Fabrice GAUTHIER, Christian GAYRAL, Jean-Baptiste MARTINOT, Armando PE-REIRA, et Jean-Paul ROUGEOT.

Excusés : Marie-Pierre PORTE ayant donné pouvoir à Jean-Paul ROUGEOT.

Le quorum est atteint : ouverture des travaux du Conseil Municipal à 18 heures 03.

Secrétaire administrative : Geneviève VIGNERESSE

Secrétaire de séance : Gérard MOYNE

Monsieur le Maire ouvre la séance, après avoir fait respecter les gestes barrière que sont le port du masque et le nettoyage des mains à l'aide de gel hydro alcoolique, avec ventilation en cours de séance.

1 : Approbation du procès-verbal du 5 décembre 2022 :

Après rajout de Jean-Baptiste MARTINOT dans la liste des membres présents, rectification du score du vote qui devient « 8 voix POUR et 2 voix CONTRE », en fin du paragraphe 10 : « LAVOIR DE CHENAUGE » ;

Après quelques précisions sur le dossier de la Fontaine SEBEE, le procès-verbal de la réunion du Conseil du 12 juillet 2022 est adopté, par 8 voix POUR et 2 voix CONTRE.

2 : RUE DE LA GEOLE-DEPLACEMENT DE LA CITERNE DE GAZ :

(Arrivée de Laurent WOOG)

Suite à la vente de la parcelle où est implantée la citerne de gaz de l'atelier de poterie, une demande a été faite à la Mairie pour déplacer la cuve le long du mur, sur le terrain appartenant à la Commune.

Après vérification, ce terrain est constitutif de la voirie communale, laquelle ne peut être cédée ou morcelée.

Au vu des problèmes de sécurité, et de stationnement éventuel en cas d'incendie des pompiers, le pétitionnaire devra rechercher avec son fournisseur et propriétaire de la citerne de gaz, **un autre emplacement**.

3 : DOSSIER TOILETTES PUBLIQUES :

L'aménagement consiste à conserver les murs extérieurs existants, avec suppression des cloisons, avec une seule porte à gauche. Il comprendra un wc handicapés avec barres d'appui, un urinoir, et un lavabo, avec finition carrelages et peinture sur le haut des murs intérieurs, enduit à la chaux aérienne des extérieurs. Cet investissement ouvrira droit aux sommes allouées par la Communauté de Communes du Clunisois au titre du PACTE 2022 et 2023 (respectivement 12 011 et 12 693 €).

Après délibération, le Conseil valide à l'unanimité le dossier d'aménagement des Toilettes Publiques actuelles pour un total de 19 900,17 € TTC et accepte les devis présentés par la Commission VOIRIE, savoir :

- Maçonnerie : THIMON Frères
- Menuiserie:MOREAU-JEANDIN
- Electricité : BOULEY
- Plomberie:CLEMENT Didier
- Couverture:NECTOUX Philippe
- Peinture:WOOG Laurent

4 : DOSSIER VOIRIE - CHEMIN VERS LE BOIS :

Aucune proposition ne correspond précisément à tous les éléments du cahier des charges élaboré par la Commission « VOIRIE », y compris celui de l'Entreprise SOUFFLOT, qui présente une proposition reprenant les schémas ancestraux d'écoulement, avec daleau en point bas, alors que le dossier initial préconisait une évacuation inversée en direction du pré inférieur, séparé par un mur de soutènement du chemin.

Après étude des diverses propositions, est mise aux voix la proposition de EUROVIA N° 2 comprenant :

- re-profilage
- empierrement en 0/31,5 sur une épaisseur de 10 cm ,
- reprise de l'accotement avec terre végétale pour épaulement et saignée d'évacuation,
- réalisation d'un bourrelet de 3,50 m de large et 10 cm de haut au-dessus de la grille,
- réalisation d'un bi-couche sur 125 m linéaires et 2,5 m de large.

Le Conseil, après délibération, par 9 voix « POUR » et 2 abstentions adopte la proposition N° 2 de EUROVIA pour un montant de 10 668,55 EUROS HT , soit 12 801,60 EUROS TTC.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 40.

RETOUR SUR 2023



9 JUILLET



3 JUIN CONCOURS A.P.E.

Bourse aux plantes

échanger vos plants, boutures,
graines, plantes vertes...

Organisée par la bibliothèque intercommunale de Mazille
avec la participation de l'école de Mazille

13 MAI



30 JUILLET

MUSIQUE
EN
CHAROLAIS
BRIONNAIS

Concert · Duos Romantiques

21H - MAZILLE, EGLISE



MUSIQUE EN CHAROLAIS BRIONNAIS PRÉSENTE

UNISSONS

CONCERTS SOLIDAIRES & INCLUSIFS

11 & 12 NOVEMBRE 2023
CONCERTS À MAZILLE
ÉGLISE SAINT-BLAISE

L'ÉGLISE DE MAZILLE EST ACCESSIBLE
AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

BILLETS 15€ / 10€ / 5€
INFORMATIONS :
06 28 50 03 11



AIC

Amicale

Intercommunale

De Charly

**Vente de plat
à emporter**

**Bœuf à la Bière et son
accompagnement**

10.50€ la part- vente uniquement sur réservation

Plat à retirer le dimanche 5 Novembre 2023 à la salle de
l'AiC parc de CHARLY à MAZILLE- entre 10h et 12h.



Fête
de Noël

le vendredi 22 décembre à partir de
17h30 à MAZILLE

Venez prendre
une photo
avec le père Noël

animations gratuites sur place
AU TERRAIN DE PETANQUE
DE MAZILLE



Marché de Noël

**DIMANCHE 10 DECEMBRE
2023**

**À la Salle de L'AIC
Parc de Charly à MAZILLE**

De 10h à 18h

**Nombreux Artisans et producteurs
Locaux**

**Buvette et Petite Restauration sur
place**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

=====

Téléphone 03 85 50 81 17

Email : mairie.mazille71@orange.fr

=====

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

En date du 21 Mars 2023 à 18 heures

Présents : Jean-Marc CHEVALIER , Gérard MOYNE , Laurent WOOG , Irène CONFESSON TISSOT , Fabrice GAUTHIER , Christian GAYRAL , Armando PEREIRA et Jean-Paul ROUGEOT.

Absents excusés : Jean-François FICHET

Jean-Baptiste MARTINOT , ayant donné pouvoir à Jean-Marc CHEVALIER

Marie-Pierre PORTE , ayant donné pouvoir à Jean-Paul ROUGEOT.

Irène CONFESSON , en cours de réunion avec pouvoir à Christian GAYRAL.

Le quorum est atteint : ouverture des travaux du Conseil Municipal à 18 heures 10.

Secrétaire administrative : Geneviève VIGNERESSE

Secrétaire de séance : Gérard MOYNE

1 : Approbation du procès-verbal du 27 janvier 2023 :

Après rectification d'une « coquille » sur la date du procès-verbal approuvé, savoir : « 5 décembre » à la place de « 22 juillet », le procès-verbal de la réunion du Conseil du 27 janvier 2023 est adopté, à l'unanimité.

2 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023 :

La taxe d'habitation a été supprimée et remplacée par une taxe d'habitation secondaire, qui taxe aussi les bâtiments vacants, en attente de la taxe sur les locaux vacants (habitables) .La demande est arrivée en Mairie courant mars 2023, et demandait une délibération avant le 28 février. Le conseil ne peut donc décider aucun changement.

Les taux sont actuellement les suivants :

- 27,89 % sur le foncier bâtiment au titre de la taxe foncière,
- 25,99 % sur le foncier non-bâti au titre de la taxe foncière,
- 6,28 % sur les résidences secondaires au titre de la taxe d'habitation secondaire.

Après délibération, le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas changer les taxes pour l'année 2023, sachant que les bases (valeurs locatives) seront revalorisées de 7 %.

3 :BUDGET ASSAINISSEMENT : comptes de gestion et compte administratif 2022 , affectation du résultat : proposition de transfert de l'excédent de fonctionnement au budget commune, budget primitif 2023 :

Compte de gestion et compte administratif 2022 :

Monsieur le Maire présente en les commentant les comptes de gestion et compte administratif de l'année 2022, lesquels se traduisent par :

En INVESTISSEMENT :	En FONCTIONNEMENT	TOTAL	
recettes :	12 710,00	7 021,64	19 731,64
dépenses :	2 825,07	15 246,07	18 071,14
résultat :	9 8884,93	- 8 224,43	1 660,50
résultat antérieur:	54 817,08	99 564,64	154 381,72
solde d'exécution:	64 702,01	91 340,21	156 042,22

Monsieur le Maire propose, après affectation du résultat de fonctionnement 2022, de :

transférer le résultat d'ensemble du budget d'investissement, soit 64 702,01 Euros au budget de fonctionnement, puis de transférer, compte tenu de la trésorerie nécessaire au financement à assurer pour les travaux de la nouvelle Mairie, la somme de 127 000,00 Euros dans le budget global de la commune, suite au refus des autorités compétentes d'anticiper d'une année la suppression du budget ASSAINISSEMENT (vu le transfert de compétence décidé par la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2024).

Après délibération, et au vu des perspectives de trésorerie rendues nécessaires par le fait que les subventions prévisibles ne seront versées qu'une fois les factures des travaux de la nouvelle Mairie payées et acquittées, le Conseil, à l'UNANIMITE, et hors la présence de Monsieur le Maire :

- valide les budgets « assainissement » : investissement et fonctionnement, tels que présentés ci-dessus ;

- valide le transfert de 64 702,01 du budget d'investissement au budget de fonctionnement, puis le transfert dans le budget communal de 127 000,00 Euros en provenance du Budget « fonctionnement » du Budget ASSAINISSEMENT.

4 : BUDGET COMMUNE :

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

Monsieur le Maire commente poste par poste les différents articles du budget 2022, tels que issus de la nouvelle nomenclature (M 57) adoptée par le Conseil avec effet du 1^{er} janvier 2023 , en anticipation de son application obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

En INVESTISSEMENT :	En FONCTIONNEMENT :	TOTAL :	
recettes :	20 146,00	248 969,50	269 115,50
dépenses:	52 605,57	201 032,33	253 637,90
résultat :	-32 459,57	47 937,17	15 477,60
résultat antérieur:	27 935,49	227 119,50	255 054,99
solde d'exécution :	-4 524,08	275 056,67	270 532,59

Le Conseil, après délibération, hors la présence de Monsieur le Maire, et à l'UNANIMITE , valide les comptes « INVESTISSEMENT » et « FONCTIONNEMENT » 2022 du BUDGET COMMUNAL , tels que présentés ci-dessus.

BUDGET COMMUNAL « INVESTISSEMENT » ET « FONCTIONNEMENT » 2023 :

Monsieur le Maire détaille ensuite les différents articles des Budgets « INVESTISSEMENT » et « FONCTIONNEMENT » pour l'année 2023 en particulier les conséquences de l'adoption de la nouvelle norme comptable (M 57), et aussi, le transfert au 1^{er} janvier 2023, de la somme de 127 000,00 Euros, partie du résultat 2022, depuis le budget « fonctionnement » des comptes assainissement, tel que résultant de la décision concernant le budget « assainissement », au budget « investissement » de la commune, avec émission d'un titre de recette à l'article 1068 de 4 524,68 euros en 2023. Il détaille en particulier, les investissements budgétés par rapport aux dépenses ouvrant droit à ces subventions, réalisées ou votées pour 2023 (73 905,85 euros pour obtenir 24 709,00 euros soit un reste à charge de 36 952,93 euros).

En FONCTIONNEMENT :	En INVESTISSEMENT :
dépenses:614 800,59	329 977,59
recettes : 614 800,59	329 977,59

Le Conseil, après délibération et au vu des précisions sur le déroulement de l'aménagement de la nouvelle Mairie avec les conseils et le suivi du Cabinet CARTALIER de BLETTERANS et de l'Agence Technique Départementale, ADOPTE à l'UNANIMITE, le BUDGET PRIMITIF GLOBAL COMMUNAL 2023, tel que récapitulé ci-dessus, et y compris le transfert sus-mentionné de 127 000,00 euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour , la séance est levée à 21 heures 40.

BUDGET COMMUNAL
RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2022

Détermination des résultats au 31/12/2022				
		Investissement	Fonctionnement	Total
1	Recettes exercice N	20 146,00	248 969,50	269 115,50
2	Dépenses exercice N	52 605,57	201 032,33	253 637,90
I	Résultat de l'exercice (1-2)	-32 459,57	47 937,17	15 477,60
II	Résultat antérieur	27 935,49	227 119,50	255 054,99
A	Solde d'exécution (I + II)	-4 524,08	275 056,67	270 532,59
3	Restes à réaliser Recettes N - CCAS 2019	0,00	0,00	0,00
4	Restes à réaliser Dépenses N	0,00	0,00	0,00
B	Solde des restes à réaliser (3 + 4)	0,00	0,00	0,00
	Résultat d'ensemble (A + B)	-4 524,08	275 056,67	270 532,59

Affectation du Résultat de Fonctionnement		275 056,67
Financement des Investissements Année 2023	4 524,08	--- > à saisir
Report en Fonctionnement 2023		270 532,59

Repris au Budget 2023		En Euros	€
Investissement	Dépenses	Recettes	
Résult. Investissement repris compte 001		-4 524,08	
Restes à réaliser		0,00	
Excédents de foncion. capitalisés cpte 1068		4 524,08	
Fonctionnement			
Résultat fonctionnement repris compte 002		270 532,59	
Restes à réaliser	0,00	0,00	
Résultat de Cloture du Budget ASSAINISSEMENT		127 000,00	
Fonctionnement			
BUDGET 2023		397 532,59	

N.B. : un Titre de Recette à l'article 1068 de **4 524,08** euros doit être émis en 2023 Joindre la Délibération exécutoire d'affectation du résultat.

BUDGET ASSAINISSEMENT

AU 31 DECEMBRE 2022

Détermination et affectation des résultats au 31 décembre 2022

Détermination des résultats au 31/12/2022				
		Investissement	Fonctionnement	Total
1	Recettes exercice N	12 710,00	7 021,64	19 731,64
2	Dépenses exercice N	2 825,07	15 246,07	18 071,14
I	Résultat de l'exercice (1-2)	9 884,93	-8 224,43	1 660,50
II	Résultat antérieur	54 817,08	99 564,64	154 381,72
A	Solde d'exécution (I + II)	64 702,01	91 340,21	156 042,22
3	Restes à réaliser Recettes N	0,00	0,00	0,00
4	Restes à réaliser Dépenses N	0,00	0,00	0,00
B	Solde des restes à réaliser (3 + 4)	0,00	0,00	0,00
	Résultat d'ensemble (A + B)	64 702,01	91 340,21	156 042,22

Affectation du Résultat de Fonctionnement		91 340,21
Financement des Investissements Année 2021	0,00	--- > à saisir
Report en Fonctionnement 2021		91 340,21

Repris au Budget 2023		En Euros	€
Investissement	Dépenses	Recettes	
Résult. Investissement repris compte 001	0,00	64 702,01	
Restes à réaliser	0,00	0,00	
Excédents de foncion. capitalisés cpte 1068		0,00	
Fonctionnement			
Résultat fonctionnement repris compte 002		91 340,21	
Restes à réaliser	0,00	0,00	

N.B. : un Titre de Recette à l'article 1068 de 0,00 euros doit être émis en 2018 Joindre la Délibération exécutoire d'affectation du résultat.

Après établissement du BP Assainissement 2023, il ressort
 un excédent de fonctionnement de 86 620,21 €
 un excédent d'investissement de 40 422,01 €
 soit excédent total de 127 042,22 €

Proposition transfert 127 000 € au budget principal = approuvé
 séance CM du 21 mars 2023

LES NEWS DU RPI BERGESSERIN – MAZILLE – SAINTE-CÉCILE

En maternelle, à l'occasion de la semaine du goût, les élèves ont travaillé sur le thème du raisin : fabrication de jus de raisin à l'aide d'un presseur et dégustation, création d'œuvres artistiques collectives, dessin scientifique pour les plus grands,... Pour clore l'année 2023, une sortie avec les trois classes de notre R.P.I. aura lieu au Haras de Cluny.

D'autres activités et interventions viendront se greffer au cours de l'année, en fonction des envies de chacune des maîtresses.

De nouvelles aventures nous attendent en 2024... D'ici là, élèves et maîtresses du RPI vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2024.

Bourse aux plantes

échanger vos plants, boutures,
graines, plantes vertes...



Organisée par la bibliothèque intercommunale de Mazille
avec la participation de l'école de Mazille

Le 13 mai plus de 50 personnes se sont rendues à la Bourse aux Plantes organisée par la Bibliothèque intercommunale et l'école de Mazille. Certains venus de loin. Il est vrai qu'ils avaient des amis sur place. Un moment d'échange et de convivialité. De très nombreuses plantes et légumes ont fait le bonheur de jardiniers experts ou amateurs.

Rendez-vous dans quelques mois pour une nouvelle session.

DES ROIS ET DES REINES EN CLASSE



9 Janvier. Les élèves de l'école primaire ont tiré les rois en présence de M. Le Maire, du 1er adjoint, de l'institutrice et de la secrétaire de mairie.

A raison d'une galette individuelle par enfant, ils ne sont pas tous devenus roi ou reine, mais quand même de nombreux écoliers et écolières ont eu la fève.

Ils se sont régalés en fin d'après-midi. Une pause avant la sortie de classe.

Déjà l'année passée, cet événement s'était déroulé dans notre école. Un grand merci aux organisateurs pour ce moment. Inutile de préciser qu'il a été très apprécié par toute la classe, ainsi que par la maîtresse.

LES NEWS DU RPI BERGESSERIN – MAZILLE – SAINTE-CÉCILE

Pour cette rentrée, 64 élèves ont repris le chemin des trois écoles : 20 élèves en CM1-CM2 chez Mme Jaunay à Mazille, 24 CP-CE1-CE2 chez Mme Fraize à Bergesserin et 20 en maternelle à Sainte Cécile, chez Mme Brocard.

Nos deux atsems Anne-Marie Chatelet et Frédérique Bucchini, interviennent dans les 3 classes. Roseline Sivignon assure la surveillance de la garderie le matin et le soir. Elle encadre et aide aussi les enfants de la maternelle à la cantine le midi. Depuis le mois de septembre, Marion Charignon (notre cantinière) s'occupe de la surveillance des enfants dans le bus du soir.



L'Association des Parents d'élèves et l'association du Restaurant Scolaire accompagnent les écoles, grâce à leurs différentes manifestations : ventes de pizzas, de sapins, organisation d'une pétanque, tombola... Un grand merci à tous les parents bénévoles pour leur investissement !

L'APE permet le financement de certains projets scolaires et l'association de la cantine gère les repas du midi pris par les élèves. Notons que le SIVOS subventionne en partie ces repas.

Entre janvier et juin 2023, en plus des apprentissages, les classes ont participé à de nombreuses activités et manifestations : collecte pour les Restos du Coeur, découverte de nombreux jeux grâce aux interventions faites par Camille de la Ludothèque de Cluny, création d'un jeu d'échecs, passage du permis vélo à Mazille, visite chez des correspondants scolaires, sortie au parc Acro'bath de Bergesserin, intervention d'une pianiste dans les 3 classes... N'oublions pas la kermesse de fin d'année : les élèves, des plus petits aux plus grands, ont proposé un spectacle qui a fait voyager le public dans les plus grandes époques de l'histoire de notre monde... Chants, danses et pièce de théâtre ont séduit les spectateurs.



Pour cette rentrée 2023, chez Mme Jaunay, la construction d'une boîte de jeux sera le fil conducteur de toute l'année. Les élèves partiront à la découverte du village de Mazille et le jardin sera de nouveau à l'honneur avec de nouvelles plantations issues de bouturages, plants....

Chez Mme Fraize, les séances de sport depuis la rentrée ont servi à préparer la participation des élèves à un cross autour du lac de Saint-Point. Les élèves ont remporté la coupe pour la deuxième année consécutive ainsi qu'une pluie de médailles. Cette année, en plus de l'école en forêt, les élèves s'investissent dans la création d'un parcours artistique dans la forêt de Bergesserin.

Gwenaëlle Jaunay

=====

Téléphone 03 85 50 81 17

Email : mairie.mazille71@orange.fr

=====

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

En date du 26 Juin 2023 à 18 heures

Présents : Jean-Marc CHEVALIER, Jean-François FICHET, Gérard MOYNE, Laurent WOOG, Irène TISSOT, Fabrice GAUTHIER, Jean-Baptiste MARTINOT, Armando PEREIRA et Jean-Paul ROUGEOT.

Absents excusés : Marie-Pierre PORTE, ayant donné pouvoir à Jean-Paul ROUGEOT, Christian GAYRAL, ayant donné pouvoir à Irène TISSOT.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer : ouverture des travaux du Conseil Municipal à 18 h 15.

Secrétaire administrative : Geneviève VIGNERESSE

Secrétaire de séance : Gérard MOYNE .

1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 21 Mars 2023 :

Après discussion et remplacement du mot « hors » par le mot « en » dans la phrase sur l'approbation du compte de gestion, **le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil du 21 mars 2023, à l'unanimité.**

2 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023 :

A-PROJET « UNISSONS » :

Monsieur le Maire rappelle qu'un concert a été organisé le 11 juin 2023, avec la présence de 160 personnes, en l'église Saint-Blaise de MAZILLE. Cet événement a pu avoir lieu grâce à l'initiative de Juliana STEINBACH, Pianiste de renommée mondiale, et créatrice de l'association « UNISSONS », association d'aide aux handicapés physiques et mentaux, aux personnes en perte d'autonomie et aux personnes ayant des troubles de l'apprentissage, aidée pour la circonstance par la Maison familiale Rurale et le Département de Saône et Loire.

En plus du Concert avec la Violoniste Marie de Roux et le Violoncelliste Guillaume MARTIGNE, l'association est intervenue :

- à la M F R avec les élèves à l'église et dans les locaux de la M F R les 9 et 10 juin,
- auprès des enfants de l'école du RPI à l'église,
- auprès des résidents de l'E H P A D à Champrouge.

Il est prévu, l'église de Varenne- l'Arconce, où se déroule habituellement l'ouverture du Festival de Musique en Charollais-Brionnais étant en travaux de rénovation pour deux ans grâce à la dotation du Loto du Patrimoine, ce qui a permis à l'Association de s'intéresser à notre église :

EN L'ÉGLISE SAINT-BLAISE de MAZILLE :

- le 29 juillet, à 21 heures : Récital de Piano par JULIANA STEINBACH,

- le 30 juillet, à 17 heures : Concert de Musique de Chambre avec JULIANA STEINBACH au Piano et Eric-Maria COUTURIER au Violoncelle.

Avec divers ateliers musicaux, et concert à l'EHPAD de Champrouge.

Un programme complémentaire est prévu en principe, en novembre, avec des ateliers musicaux pour les élèves de la MFR et les enfants du RPI, et un concert à l'EHPAD.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 1 000 euros à l'Association « UNISSONS ».

B-ECOLE de MAZILLE :

Une contribution de 500 euros ayant été budgétée pour l'école, le Conseil décide, à l'unanimité, d'attribuer cette subvention à la coopérative scolaire pour ses achats de plantes et produits divers, ainsi que pour faire face aux besoins alimentaires des enfants en cas de neige.

C- PREVENTION ROUTIERE :

Des actions de formation sont organisées dans les écoles, à la MFR, et pour les adultes dans diverses entreprises, ainsi que des stages de récupération de points.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 150 Euros à LA PREVENTION ROUTIERE .

D- ASSOCIATION VALENTIN HAUY pour les aveugles et mal-voyants :

Le Conseil, à l'unanimité décide d'octroyer une subvention de 50 Euros à l'association VALENTIN HAUY .

3- INDEMNITE d'ELECTION due à la Secrétaire de Mairie :

Une omission doit être réparée, avec les remerciements du Conseil pour la qualité de son concours, notamment lors des dernières élections :

- 149,76 pour les élections des Députés selon le tarif officiel, net de charges.

- Idem pour les élections présidentielles.

Le Conseil, à l'unanimité, valide l'attribution d'une indemnité de 299,52 Euros à notre Secrétaire de Mairie.

4 - CHAMP de FOIRE : Création de places réservées :

L'examen de cette demande, formulée par la professeure des écoles, est reporté à la rentrée.

Le Conseil décide d'ajouter ou remettre en place, deux panneaux signalant le parking de la Priale.

5 - CHAMP de FOIRE : Emplacement pour le pressoir et pour des tables de pique-nique :

Vieux pressoir : au vu de son état de délabrement, le coût de la construction d'un abri et la gêne qu'il occasionne, le Conseil décide de proposer sa restitution à son généreux donateur, à moins que quelqu'un en veuille pour un autre usage, avec son accord.

Tables de pique-nique : celles qui existaient avaient été démontées à causes des nuisances nocturnes

qu'elles occasionnaient au voisin, lequel demande leur remise en place ...

Le Conseil, par 2 abstentions, 1 voix contre et 8 voix POUR, décide la mise en place de DEUX TABLES de pique-nique.

6- Réfection et entretien du terrain de tennis :

L'état du terrain de tennis devient préoccupant, ne serait-ce que pour la sécurité des enfants que la professeure des écoles emmène régulièrement là-bas.

Une réflexion approfondie est nécessaire, tant sur les coûts de réfection totale ou partielle (?), que sur la demande réelle pour ce sport, pratiqué intensément, paraît-il à STE CECILE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures douze.

UNISONS

CONCERTS SOLIDAIRES & INCLUSIFS

BILAN 2023



LE PROJET UNISSEONS



LA MUSIQUE CLASSIQUE TOUS ENSEMBLE !

SAISON MUSICALE SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

TOUS PUBLICS • JEUNES PUBLICS

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU DE PERTE D'AUTONOMIE



• RÉSIDENCES MUSICALES

Présents pendant plusieurs jours en immersion dans une commune pour préparer leurs concerts, les musiciens d'UnisONS animent **ateliers et moments musicaux** auprès de **divers publics du territoire** : enfants / scolaires, résidents de maisons de retraite et d'établissements d'accueil de personnes handicapées... La résidence crée une **dynamique de dialogue et d'échanges** autour de la musique entre les habitants, elle favorise le **lien social et intergénérationnel**.

• CONCERTS ACCESSIBLES

De grands concerts à petits prix ! Points d'orgue des résidences musicales, les concerts UnisONS **rassemblent tous les publics** et rendent **l'excellence musicale accessible au plus grand nombre** : les lieux sont choisis pour permettre la venue des personnes à mobilité réduite, les tarifs favorisent les résidents locaux, les enfants et étudiants, les demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux.

• SPECTACLES INCLUSIFS

Imaginé et co-réalisé avec des **groupes de jeunes** ou de **personnes en situation de handicap impliqués sur scène** (expression artistique) ou **en coulisses** (accueil du public, missions de production et communication), les spectacles inclusifs UnisONS offrent un **espace privilégié d'échanges et de découvertes**, en **immersion au coeur du spectacle vivant**.



LA SAISON UNISSONS 2023





8-9 JUIN 2023 • RÉSIDENCE À MAZILLE

L'altiste Marie de Roux a animé **2 ateliers** et **3 moments musicaux** offerts à différents publics de la commune. Elle a proposé des **formats de médiation adaptés** à chaque groupe autour d'une **thématique musicale commune** : Bach et Schubert.

- **21 enfants** de l'école primaire (RPI du Sud Clunisois)
- **36 résidents** de l'EHPAD de Champrouge
- **40 élèves** de la MFR du Clunisois



11 JUIN 2023 • CONCERT À MAZILLE

Gratuit, inclusif et accessible à tous les publics, le concert a rassemblé une audience d'environ **150 personnes**, notamment plusieurs **personnes à mobilité réduite**. De **nombreux dons** ont été recueillis au bénéfice du projet UnisSONS.

La jeune altiste **Marie de Roux** s'est produite aux côtés d'un artiste confirmé du festival Musique en Charolais-Brionnais, le violoncelliste **Guillaume Martigné**. Ils ont interprété des *Suites* de Bach et un *Duo* de Rossini, devant un public enthousiaste.

Le maire de Mazille, **Jean-Marc Chevalier**, a accueilli chaleureusement le public et l'équipe du projet. **Patrick Pagès**, directeur de la Maison Familiale Rurale du Clunisois, et **Juliana Steinbach**, pianiste et directrice artistique du festival Musique en Charolais-Brionnais et d'UnisSONS, ont présenté ensemble les grandes lignes de leur projet de **co-création d'un spectacle musical "Roméo & Juliette"** pour la saison 2023/2024.



GALA UNISONS

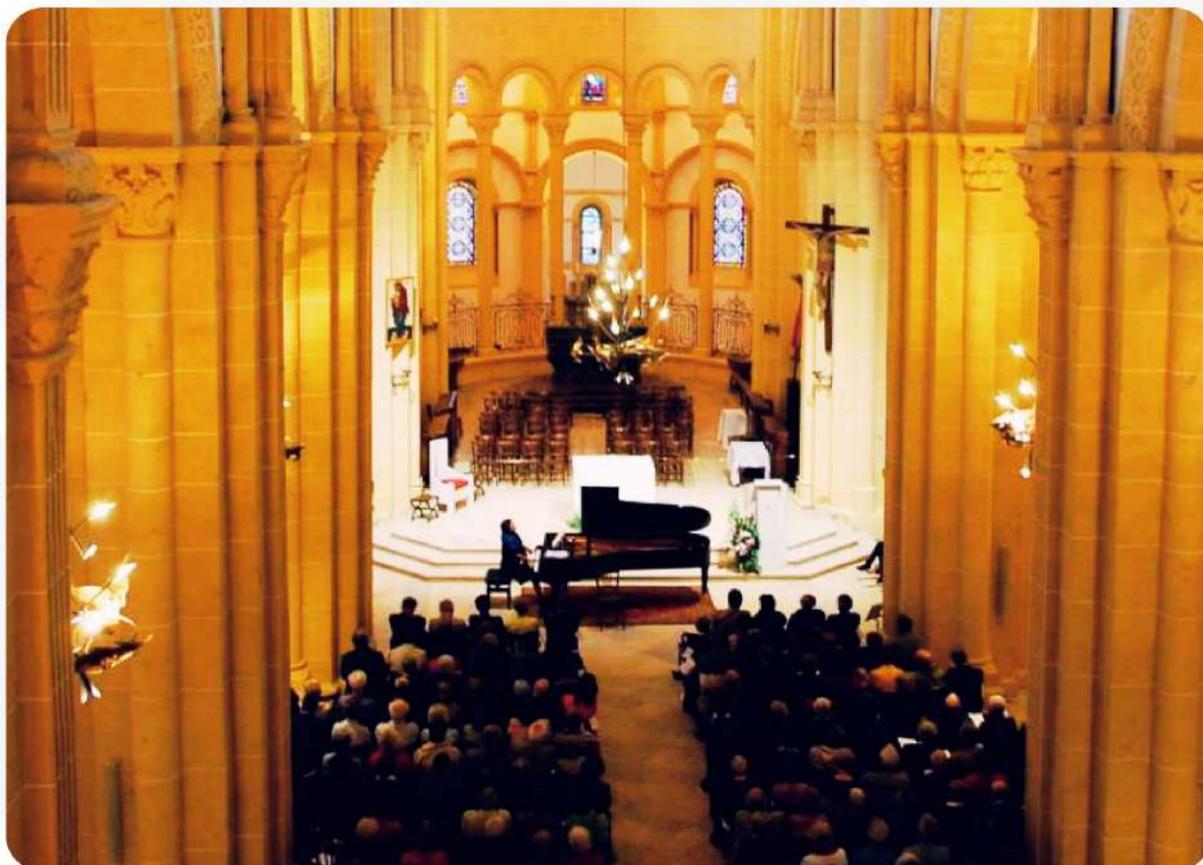
JUILLET 2023

• • • • • • • • • • • • • • • •

UN CONCERT DE GALA À PARAY LE MONIAL (C.C. LE GRAND CHAROLAIS, SAÔNE & LOIRE)

Le projet UnisONS a été présenté au public du **Festival Musique en Charolais-Brionnais** lors de sa traditionnelle **soirée de gala**, le lundi 31 juillet 2023 à la Basilique de Paray le Monial.

Plus de **trois cents spectateurs** ont assisté au concert et de **nombreux dons** pour le projet UnisONS ont été collectés sur place et en ligne à cette occasion.



NEUF ARTISTES POUR UN PROGRAMME

La pianiste et directrice artistique **Juliana Steinbach** a présenté un programme festif et varié avec ses invités : la mezzo-soprano **Marina Viotti**, les violonistes **Sébastien Surel** et **Hugo Ticciati**, l'altiste **Sascha Bota**, les violoncellistes **Éric-Maria Couturier** et **Guillaume Martigné** et deux jeunes talents brésiliens, invités dans le cadre d'un partenariat avec l'Escola de Musica do Estado de São Paulo, avec le soutien du Consulat Général de France à São Paulo : le violoncelliste **Vinicius Eliézer Lins** et la pianiste **Emilly Alberto**.

LE FESTIVAL MUSIQUE EN CHAROLAIS-BRIONNAIS
A LE PLAISIR DE VOUS CONVIER
À LA SOIRÉE DE GALA

UNISONS

LUNDI 31 JUILLET
2023
PARAY LE MONIAL
BASILIQUE

LA MUSIQUE PARTAGÉE AVEC TOUS
LES PUBLICS DU TERRITOIRE

Les fonds récoltés au cours de la soirée seront destinés à soutenir UnisONS, la nouvelle initiative d'action culturelle territoriale du festival, programmant des résidences musicales et concerts inclusifs et accessibles, en co-création avec les jeunes publics et les personnes en situation de handicap et/ou perte d'autonomie.

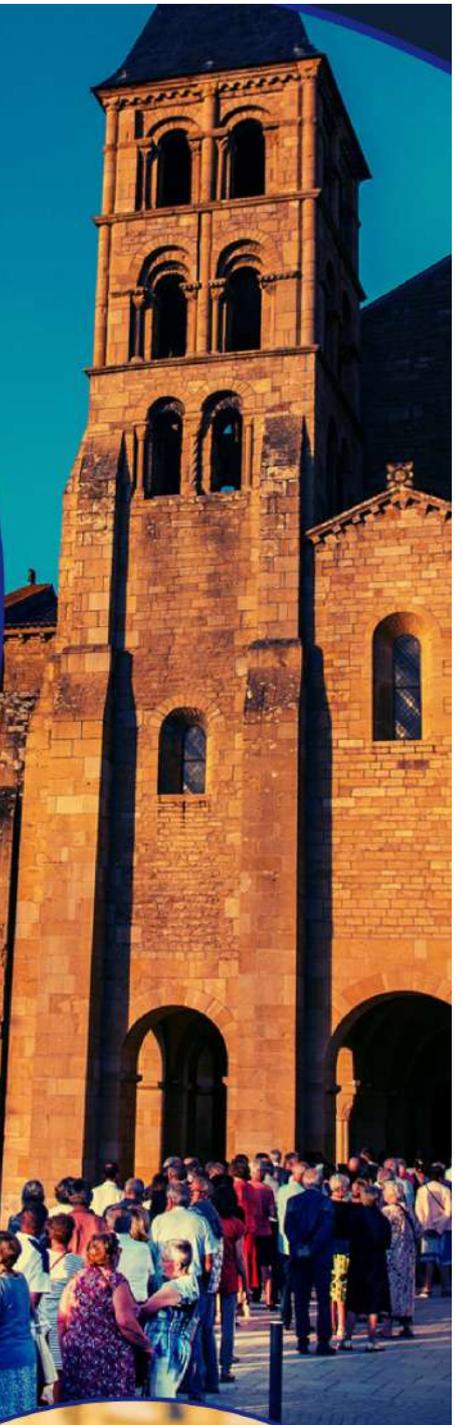
19H · PRÉSENTATION DU FESTIVAL
20H · COCKTAIL AMIS & PARTENAIRES
21H · CONCERT

BACH Partita pour piano BWV 826
VILLA-LOBOS Bachianas n°2 pour violoncelle et piano
BRAHMS Quatuor pour piano et cordes op.25
GLÜCK, DUPARC, FAURÉ, BIZET, OFFENBACH,
POULENC, PIAF Mélodies pour voix et piano
CHAUSSON Chanson perpétuelle pour voix,
piano et quatuor à cordes

Marina Viotti mezzo-soprano
Sébastien Surel violon
Hugo Ticciati violon
Sascha Bota alto
Éric-Maria Couturier violoncelle
Guillaume Martigné violoncelle
Vinicius Eliézer Lins violoncelle
Emilly Alberto piano
Juliana Steinbach piano

DE NOMBREUX ÉLUS

Parmi les personnalités publiques présentes : **M. David Roche** (sous-préfet de Charolles), **Mme Josiane Corneloup** (députée), **M. Jean-Marc Chevalier** (maire de Mazille), **Mme Marie Fauvet** (maire de Cluny), **M. Patrick Pagès** (maire de Saint-Bonnet de Joux).



RÉSIDENCE UNISSONS

NOVEMBRE 2023



UNE RICHE SEMAINE MUSICALE À MAZILLE BERGESSERIN, CLUNY, SAINTE-CÉCILE

Du lundi 6 au dimanche 12 novembre 2023, le projet UnisSONS a offert **une semaine de manifestations musicales** aux publics de la commune de Mazille et des environs.





Troisième rendez-vous UnisONS de l'année, cette résidence a rassemblé près de **500 personnes** lors de **16 ateliers** et moments musicaux gratuits et **2 grands concerts** dans **8 lieux** et **4 communes**.



Durant **sept jours**, **trois musiciens** sont allés à la rencontre d'une grande diversité de publics, notamment **152 élèves et jeunes** (de la petite section de maternelle jusqu'en terminale) et **96 personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie**. Une cinquantaine de **places de concerts gratuites** ont été distribuées à des habitants et familles du territoire.

De **solides partenariats** ont été établis avec les **structures scolaires** et **PA-PH** du secteur. Les **élus locaux**, présents aux représentations, ont manifesté leur soutien actif au projet.

TROIS MUSICIENS

- **Juliana Steinbach, pianiste**

Concertiste, fondatrice et directrice artistique du Festival Musique en Charolais-Brionnais et des Concerts UnisONS

- **Éric-Maria Couturier, violoncelliste**

Soliste de l'Ensemble Intercontemporain à Paris, membre du Trio Talweg et professeur aux Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique de Lyon et Paris

- **Marie de Roux, altiste**

Professeure d'alto, musique de chambre et orchestre au Conservatoire de Saint-Louis (Alsace)



SEPT ATELIERS ARTISTIQUES • MAISON FAMILIALE RURALE DU CLUNISOIS

Afin de préparer le spectacle musical inclusif « Roméo & Juliette » qui sera présenté début mai 2024 à Mazille et Cluny, **33 élèves** de la MFR du Clunisois ont participé à **7 ateliers artistiques** :

- **2 ateliers d'expression théâtrale** avec la comédienne Flore Simon (compagnie La Roue Voilée)
- **2 ateliers musicaux avec la médiatrice** Cécile Berger (École de Musique du Clunisois)
- **2 temps d'échanges** avec la pianiste Juliana Steinbach
- **1 atelier d'arts plastiques** pour la création d'affiches du spectacle



UN ATELIER D'ORCHESTRE • ÉCOLE DE MUSIQUE DU CLUNISOIS

Afin de lancer les préparatifs de leur **intervention en ouverture du spectacle musical inclusif** « Roméo & Juliette » (mai 2024 à Mazille et Cluny), **27 élèves de la classe d'orchestre** de l'École de Musique du Clunisois (professeurs : Catherine Delpéuch et Didier Sarrien) ont participé à une **première répétition**, animée par l'altiste Marie de Roux et la pianiste Juliana Steinbach.

TROIS ATELIERS D'INITIATION MUSICALE • RPI DU CLUNISOIS

La pianiste Juliana Steinbach a animé **3 interventions musicales** auprès de toutes les classes maternelles et élémentaires du Regroupement Pédagogique Intercommunal du Clunisois à Bergesserin, Mazille et Sainte-Cécile, soit **61 enfants de 3 à 10 ans**.



UN ATELIER D'IMPROVISATION • ASSOCIATION PRISME 21 LOIRE

L'altiste Marie de Roux et la pianiste Juliana Steinbach ont partagé à Mazille un temps d'improvisation musicale avec **Théo, un jeune violoniste porteur de Trisomie 21**, de l'association Prisme 21 Loire.



DEUX MOMENTS MUSICAUX • MAS DE BERGESSERIN & EHPAD DE CHAMPROUGE

L'altiste Marie de Roux a animé **deux moments musicaux** dans **deux établissements** :

- Moment Musical « Bergesserin » : **21 résidents de la Maison d'Accueil Spécialisé de Bergesserin**
- Moment Musical « Champrouge » : **44 résidents de l'EHPAD de Champrouge à Mazille**



DEUX MOMENTS MUSICAUX • ÉGLISE DE MAZILLE

La pianiste Juliana Steinbach a offert **deux moments musicaux** à des **groupes scolaires** et des **publics en situation de handicap et de perte d'autonomie**, à l'église de Mazille (chauffée et accessible aux personnes à mobilité réduite) :

- Moment Musical « MFR » : **15 élèves** de la MFR du Clunisois avec leurs enseignants (classe de quatrièmes)
- Moment Musical « Mazille » : **15 élèves** de la MFR du Clunisois avec leurs enseignants (classe de terminales) + **30 résidents** (dont **13 personnes à mobilité réduite**) et accompagnants de **l'Association des Infirmes Moteurs Cérébraux Adultes de Mâcon**, de la **Maison d'Accueil Spécialisé de Bergesserin** et de **l'EHPAD de Champrouge**.



DEUX CONCERTS TOUS PUBLICS • ÉGLISE DE MAZILLE

- **Samedi 11 novembre à 17h : Récital de Piano « Guerre & Paix »**

La pianiste Juliana Steinbach a interprété des œuvres de Bach, Haydn, Chopin, ainsi qu'un extrait de l'ultime sonate de Schubert mis en résonance avec deux Poèmes de la Paix et de la Guerre de Guillaume Apollinaire lus par Manon, une jeune écolière, à l'occasion des commémorations de l'Armistice.

- **Dimanche 12 novembre à 17h : Duo Violoncelle & Piano**

Le violoncelliste Éric-Maria Couturier et la pianiste Juliana Steinbach ont interprété des œuvres de Grieg, Debussy et Chostakovitch, ainsi qu'un bis d'un compositeur basé à Saint-Bonnet de Joux, Lucien Guérinel.

> **Environ 200 spectateurs, dont 50 habitants et familles de Mazille.**



UN DISQUE UNISSONS EN PRÉPARATION

Le récital de la pianiste Juliana Steinbach a donné lieu à un **enregistrement** en vue d'un CD Unissons à paraître au printemps 2024.



ÉLUS ET AUTORITÉS PUBLIQUES

Ont assisté aux concerts : **M. Jean-Marc Chevalier** (maire de Mazille), **Mme Marie Fauvet** (maire de Cluny), **M. Patrick Pagès** (maire de Saint-Bonnet de Joux), **M. Jean-Claude Michel** (maire de Suin), **Mme Patricia Clément** (maire de Fleurville et vice-présidente de la Communauté de Communes Maconnais Tournugeois), ainsi que **M. Nicolas Rotival** (directeur de l'Autonomie des Personnes Âgées et Personnes Handicapées au sein du Conseil Départemental de Saône-et-Loire).



PERSPECTIVES 2024



2-3 MAI • MAZILLE & CLUNY

SPECTACLE MUSICAL INCLUSIF

“ROMÉO & JULIETTE”

**PRINTEMPS-ÉTÉ • BERGESSERIN,
MAZILLE, ST BONNET DE JOUX**

CO-CRÉATION MUSICALE “UNISSONS”



AUTOMNE

CHAROLAIS & BRIONNAIS

RÉSIDENCE “UNISSONS”

PROJET DE TOURNÉE “UNISSONS”

**ATELIERS & CONCERTS EN SAÔNE & LOIRE,
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ,
DIJON • LYON • PARIS**



SPECTACLE MUSICAL INCLUSIF



“ROMÉO & JULIETTE”

MAZILLE & CLUNY • 2 & 3 MAI 2024



Le prochain événement **UnisSONS** aura lieu le **vendredi 3 mai 2024 à 20h** au **Théâtre Les Arts de Cluny** avec le **spectacle musical inclusif « Roméo & Juliette »**, conçu et co-réalisé avec **33 élèves de la Maison Familiale Rurale du Clunisois**, avec la participation musicale de **27 élèves de l'École de Musique du Clunisois**.

Une **représentation gratuite sur réservation** sera proposée la veille à l'église de Mazille, **jeudi 2 mai 2024 à 14h30**, pour des **groupes scolaires** et structures accueillant des **personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie**.

UNE CO-CRÉATION UNISONS

Ce spectacle musical est l'aboutissement d'**un semestre de préparation** avec **33 élèves de quatrièmes et terminales de la Maison Familiale Rurale du Clunisois** :

- **10 ateliers (10h) de médiation musicale**
- **10 ateliers (20h) d'écriture et d'expression théâtrale**
- **Création des affiches, décors et costumes** du spectacle
- **Missions de production et communication** pour l'organisation du spectacle

Par ailleurs, le projet inclut **27 jeunes apprentis musiciens**, élèves des classes de formation musicale et pratique orchestrale de l'**École de Musique du Clunisois**, qui se produiront en **lever de rideau** de la représentation tous publics.

PROGRAMME & DISTRIBUTION

PROKOFIEV, Roméo & Juliette (extraits des 10 pièces du ballet, op.75)

MOZART Concerto pour piano et orchestre en ré mineur K.466

Le Concert de Bourgogne, camerata concertante

Juliana Steinbach, piano & direction

RÉSERVATIONS

www.billetweb.fr/concerts-unissons-2024

CO-CRÉATION MUSICALE



“CRÉATION UNISSONS”

BERGESSERIN, MAZILLE, SAINT-BONNET DE JOUX
MAI - JUIN - JUILLET 2024



“Création UnisSONS” est un projet de co-création d'une œuvre musicale originale avec des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

Trois structures du Charolais et du Clunisois, partenaires régulières de la saison culturelle solidaire UnisSONS, se sont portées volontaires pour accueillir ce projet : la **Maison d'Accueil Spécialisé de Bergesserin**, l'**EHPAD de Champrouge à Mazille** et la **Petite Unité de Vie de Saint-Bonnet de Joux**.

Le compositeur **Bertrand Chavarria-Aldrete**, qui a déjà fait ses preuves dans d'autres **projets musicaux avec des personnes en situation de handicap**, a été choisi pour concevoir une **œuvre musicale originale pour clarinette, violoncelle, piano et extension électroacoustique**, avec les **interventions sonores et rythmiques d'environ 100 résidents et professionnels du handicap et de l'autonomie** (bénéficiaires directs), enregistrées au cours de **12 ateliers de co-création**.

L'œuvre sera créée lors du **20ème Festival Musique en Charolais-Brionnais**.

DISTRIBUTION

Bertrand Chavarria-Aldrete, compositeur
Bande électroacoustique

NN, clarinette

Éric-Maria Couturier, violoncelle

Juliana Steinbach, piano

LES ACTEURS DU PROJET



CONCEPTION & DIRECTION ARTISTIQUE

Juliana STEINBACH
pianiste

Née au Brésil, Juliana Steinbach a réalisé ses études musicales entre le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, l'Accademia Pianistica d'Imola en Italie et la Juilliard School de New York. Elle s'est formée auprès des plus grands pédagogues et compte parmi ses mentors Martha Argerich, Nelson Freire et Maria João Pires.

Lauréate de plusieurs prix internationaux, Juliana Steinbach se produit dans un vaste répertoire en récital, dans diverses formations de musique de chambre, en musique contemporaine et en concerto avec orchestre. Du Festival de La Roque d'Anthéron au Salzburger Festspiel, du Lincoln Center de New York au Teatro Colon de Buenos Aires, elle est invitée sur les plus grandes scènes européennes et internationales. Sa discographie comprend plusieurs albums consacrés notamment à Liszt, Moussorgski, Debussy, Brahms.

Elle est la fondatrice et directrice artistique de plusieurs projets musicaux en Bourgogne (Festival Musique en Charolais-Brionnais, Concerts UnisONS et Camerata Le Concert de Bourgogne) ainsi que d'un festival de piano et musique de chambre en Transylvanie. Ses projets actuels incluent un programme franco-brésilien de *Saudades do Brasil*, les six *Partitas* de Bach, une *Beethoven Odyssey* et l'intégrale des concertos pour piano de Bartók.

www.juliana-steinbach.com

PRODUCTION

Association Musique et Patrimoines en Charolais-Brionnais

L'association Musique et Patrimoines en Charolais-Brionnais est depuis 2005 un acteur incontournable de la musique classique en Bourgogne du Sud.

Le festival de piano et musique de chambre Musique en Charolais-Brionnais réunit chaque été une pléiade d'artistes internationaux et jeunes talents dans les plus belles églises du territoire.

Martha Argerich, Nelson Freire, Natalie Dessay, Nemanja Radulovic, Bruno Rigutto, Emmanuel Rossfelder se sont produits lors des dernières éditions aux côtés de la pianiste franco-brésilienne Juliana Steinbach, directrice artistique du festival - et de ses partenaires de musique de chambre : Tibi Cziger, Ayako Tanaka, Sébastien Surel, Éric-Maria Couturier, Guillaume Martigné, Iddo Bar Shaï, Shani Diluka, Laure Favre-Kahn, Sivan Magen, Jonas Vitaud, Einav Yarden...

www.musique-en-charolais-brionnais.com

L'ÉQUIPE UNISONS

Didier Voïta président
Théophile Voïta secrétaire
Jane Lessa trésorière
Jocelyn Dutil trésorier adjoint
Valeria Giudici chargée de production
Réjane Michel bénévole



CO-RÉALISATION

(JUIN 2023 > MAI 2024)

Maison Familiale Rurale du Clunisois

La Maison Familiale Rurale du Clunisois est une association qui dispense, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, des formations par apprentissage aux jeunes et adultes du Clunisois. Cet établissement de formation créé en 1953 se donne pour but de soutenir le développement du territoire à travers l'accompagnement de ces jeunes au sein d'un internat, dans un cadre de vie chaleureux et accueillant.

www.mfr-mazille.fr

AUTRES PARTENAIRES

École de Musique du Clunisois
Cécile Berger, médiatrice musicale

Compagnie de Théâtre La Roue Voilée
Flore Simon, comédienne et metteuse en scène



SOUTIENS

La première saison d'UnisSONS bénéficie du soutien des **communes de Cluny, Mazille, Paray le Monial** et du **Département de Saône et Loire - Direction de l'Autonomie des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées**, dans le cadre des **Offres Culturelles PA-PH.**

SOUTENEZ UNISONS !



APPEL AUX DONS

UnisONS a besoin de soutiens financiers pour poursuivre et étendre son action. Les dons au bénéfice de l'action d'UnisONS ouvrent droit à une **réduction fiscale** pour les particuliers comme pour les entreprises.



www.billetweb.fr/concerts-unissons

UNISONS



06 28 50 03 11

Concerts.Unissons@gmail.com



Concerts.Unissons



Concerts.Unissons



www.musique-en-charolais-brionnais/unissons

Rédaction et graphisme : **UnisONS**
Logos UnisONS : **Quitterie Traissac**
Photographies : **Cecilia Avelino, André Lins Nobrega, Juliana Steinbach, divers** • droits réservés

=====

Téléphone 03 85 50 81 17

Email : mairie.mazille71@orange.fr

=====

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
en date du 25 Septembre 2023 à 18 heures

Présents : Jean-Marc CHEVALIER, Jean-François FICHET, Gérard MOYNE, Laurent WOOG, Marie-Pierre PORTE, Irène TISSOT, Fabrice GAUTHIER, Christian GAYRAL, Jean-Baptiste MARTINOT, Armando PE-REIRA et Jean-Paul ROUGEOT.

Au complet, le Conseil peut valablement délibérer : ouverture des travaux du Conseil Municipal à 18 h 10.

Secrétaire administrative : Geneviève VIGNERESSE

Secrétaire de séance : Gérard MOYNE .

1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 26 Juin 2023 :

Après discussion et précisions concernant le versement de la subvention à l'association UNISSONS, le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil du 26 juin 2023, à l'unanimité, sauf deux abstentions.

2 – Dissolution du SPANC du Clunisois :

Monsieur le Maire expose les décisions prises au cours de cette année par les organes de décision du Service Public de Contrôle de l'Assainissement Non Collectif, créé pour gérer les obligations de contrôle du respect des règles légales des rejets des eaux non reliées à une installation d'assainissement collectif. Il donne lecture du compte-rendu de la séance du conseil d'administration du SPANC du 5 juillet 2023 actant la dissolution et la reprise par la Communauté de Communes du Clunisois et la Communauté de Communes de la Mère Boitier avec effet au 1^{er} janvier 2024.

La poursuite des contrôles sera assurée par la reprise des personnels, des matériels, des archives et des finances selon une répartition au prorata des communes concernées à mettre au point.

Le Conseil prend acte, à l'unanimité, de la décision de dissolution du SPANC, et du transfert de la compétence aux communautés de Communes du Clunisois et de la Mère Boitier, pour les Communes qui les concernent, avec effet au 1^{er} janvier 2024.

3 – CHARTE O N F 2023-2042 :

La charte précédente se terminait en 2020, et la nouvelle est en préparation depuis 2018. Monsieur le Maire commente le document proposé par l'O N F, faisant l'analyse des sols des 104,07 hectares et les essences correspondant à chaque nature de sol, et proposant la gestion des prélèvements, travaux et replantations souhaitables en fonction de l'évolution du climat. Il attire l'attention du Conseil sur l'incidence des frais de gestion de l'O N F prélevés sur les ventes ainsi que celle de la C V O (Contribution Interprofessionnelle Obligatoire) de 10 %, lesquels grèvent le rendement des plantations.

A l'unanimité, le Conseil approuve :

De même, le projet d'élargissement de la desserte dite sommière entre les parcelles 10 à 17, suppose le transport et stockage des grumes sur le Chemin des Roches, avec risque de dégradation des routes jusqu'à la RD 19 comme cela s'est déjà produit. De plus cela entraîne également une procédure d'acquisition des parcelles correspondant à l'emprise des compléments d'espace auprès des différents propriétaires riverains.

Une expérimentation de rétablissement de la zone humide au bas de la parcelle 23 présente un intérêt certain. De même, l'implantation d'une borne à incendie est jugée par le conseil indispensable dans la perspective d'aggravation des risques d'incendie liée au réchauffement climatique.

Le Conseil, à l'unanimité, valide le projet dans son analyse de l'existant et dans ses objectifs, sous les réserves suivantes :

- abandon de l'élargissement de la sommière entre les parcelles 10 à 17 et il souhaite qu'une autre solution soit trouvée pour le débardage, le stockage et le transport des grumes vers la RD,

- implantation d'une borne à incendie en limite supérieure du début de la parcelle 10.

4 – Modification du programme des coupes en 2024-2025 :

A la demande de l'ONF, une modification du programme des coupes prévues en application de la précédente Charte est nécessaire pour la vente des bois correspondants.

- parcelle 31 de 4 ha 59 : coupe et vente de tous les douglas (suite aux chablis et en cours de dépérissement),

- parcelle 3 : report sur 2025 de l'éclaircie du taillis sous futaie,

- parcelle 27 : abandon du projet de coupe rase.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

RÉALISATIONS 2023



Toilettes publiques

- Restauration complète des toilettes publiques.

- La restauration de murs en pierre sèche à l'entrée du village en venant de Bergesserin.



Murs en pierre sèche

- Le Chemin vers le Bois a été remis en état.

- Le Monument aux Morts : les lettres ont été retravaillées et repeintes ainsi que les grilles.



Calvaire

- La restauration du lavoir Chenaugé (sur le chemin de St Jacques, en bas des Varennes) reste à l'ordre du jour.

- Réhabilitation du Calvaire et de son support route de Bergesserin.



Chemin vers le Bois

=====

Téléphone 03 85 50 81 17

Email : mairie.mazille71@orange.fr

=====

***Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
en date du 29 Novembre 2023 à 18 heures***

Présents : Jean-Marc CHEVALIER, Jean-François FICHET, Gérard MOYNE, Laurent WOOG, Irène CONFESSION TISSOT, Marie-Pierre PORTE, Fabrice GAUTHIER, Christian GAYRAL, Jean-Baptiste MARTINOT, Armando PEREIRA et Jean-Paul ROUGEOT.

Le Conseil est au complet : ouverture des travaux du Conseil Municipal à 18 heures 03.

Secrétaire administrative : Geneviève VIGNERESSE

Secrétaire de séance : Gérard MOYNE

Monsieur le Maire ouvre la séance, après avoir fait rectifier l'ordre du jour en supprimant les mots « d'utilité » et précisé qu'il s'agit d'une séance ordinaire.

1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2023 :

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 25 septembre 2023 est adopté, à l'unanimité.

2 : ENQUETE PUBLIQUE : Renouvellement et extension de la carrière de Sainte-Cécile :

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté du Préfet du 29 novembre 2023 N° DCL-BRENV-2023-333 -1, promulgué dans l'après-midi, lequel, en substance, et en raison d'un vice de procédure consistant en la non-concordance entre la version écrite du dossier (une consultation en Mairie de MAZILLE) et la version non actualisée accessible sur internet (800 consultations sur tout le périmètre de l'enquête) :

- **suspend l'enquête publique en cours,**

- en conséquence, oblige l'Entreprise TRMC à reprendre la procédure de consultation, soit un nouveau délai de six mois à compter de la nouvelle enquête publique, pour que le public puisse présenter au Commissaire-Enquêteur ses observations.

Le Conseil, à l'unanimité, prend acte de cette décision qui réduit à néant ce deuxième point de l'ordre du jour et note qu'une réunion publique avec les dirigeants de TRMC interviendra prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 32.

CÉRÉMONIES



Plus de 35 personnes étaient rassemblées le 8 mai devant le Monument aux Morts « relifté », grilles repeintes. Après le discours traditionnel, elles se sont retrouvées à la Priale pour le verre de l’Amitié.

De nombreux Mazillons et Mazillones ont participé également à la cérémonie de commémoration de l’armistice du 11 novembre 1918. A noter que plusieurs enfants étaient présents avec leurs parents. Ils ont assisté M. Le Maire pour le dépôt de la gerbe devant le monument aux morts. Rappelons que 17 habitants de notre commune ont donné leur vie pour notre Liberté.

Après le discours, l’énumération des noms des disparus morts pour la France a été faite. Puis la minute de silence et petits et grands ont repris en chœur la Marseillaise.



=====

Téléphone 03 85 50 81 17

Email : mairie.mazille71@orange.fr

=====

***Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
en date du 19 Décembre 2023 à 18 heures***

Présents : Jean-Marc CHEVALIER, Jean-François FICHET, Fabrice GAUTHIER, Gérard MOYNE, Irène CONFESSON TISSOT, Jean-Baptiste MARTINOT, Armando PEREIRA et Jean-Paul ROUGEOT.

Excusés : Marie-Pierre PORTE, ayant donné pouvoir à Jean-Paul ROUGEOT,

Laurent WOOG, ayant donné pouvoir à Jean-François FICHET,

Christian GAYRAL, ayant donné pouvoir à Irène CONFESSON TISSOT.

Le quorum est atteint : ouverture des travaux du Conseil Municipal à 18 heures 05.

Secrétaire administrative : Geneviève VIGNERESSE

Secrétaire de séance : Gérard MOYNE

1 : Approbation du procès-verbal du 29 novembre 2023 :

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 29 novembre 2023 est adopté, à l'unanimité.

2 : R.P.Q.S. du Syndicat des Eaux de la Haute Grosne :

Monsieur le Maire lit, en les commentant, les différentes informations contenues dans le rapport annuel, établi par la Société SUEZ, délégataire du service public de la distribution de l'eau, assisté par le S.Y.D.R.O. Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation des Réseaux d'Eau Potable.

A cause de la sécheresse et des restrictions, les recettes du Syndicat sont passées de 937 447,08 en 2021 à 776 871,25 €.

Le nombre d'abonnés est passé de 2805 à 2819 soit + 0,50 %, et le principal est PALMID'OR à Trambly (81 000 M3) pour un volume total importé de 904 148 M3, un volume mis en distribution de 609 030 M3, un volume consommé comptabilisé de 368 629 M3 et des pertes de 225 927 M3, malgré tous les renouvellements (3,49 kms) et interventions, sur un linéaire de 262,678 kms.

La facture d'eau type, pour un ménage de référence (120 M3/an) est passée de 458,53 à 487,44 Euros soit + 4,04 % avec un montant total de taxes et redevances de 107,23 à 111,81 Euros par an.

Les travaux prévus en 2023 sont de 400 000 € dont 300 000 pour Mazille avec 3 chantiers

- Centre du bourg
- Les Gorlières à Champ-Carré
- D 165.

Le Conseil, à l'unanimité, prend acte de ce rapport.

3 : Rapport annuel de SUEZ :

Monsieur le Maire donne lecture des principaux passages de ce rapport et notamment des précisions sur les travaux réalisés sur les réseaux en 2023, et les projets de réalisation sur l'année 2024, notamment le remplacement de la canalisation sur la traversée du bourg et le parking de la Priaie.

Le Conseil, à l'unanimité, prend acte de ce rapport.

4: Précision : transfert excédent du Budget Assainissement :

L'affectation des résultats du budget assainissement et de la commune ont été décidés par délibérations n° - 2022 du 03/2022, n° - 2022 du /03/2022, n°5-2023, et 8-2023 du 21/03/2023.

A titre de précision complémentaire, le Conseil, à l'unanimité, décide d'affecter :

50 000 € du budget assainissement au budget principal, selon la répartition suivante :

50 000 € (002 : excédent de fonctionnement 2021 du budget assainissement)

127 000 € du budget assainissement au budget principal, selon la répartition suivante :

. 40 422,01 € (001 : excédent d'investissement 2022 du budget assainissement)

. 86 577,99 € (002 : excédent de fonctionnement 2022 du budget assainissement)

Le Conseil, à l'unanimité, valide ces précisions qui confirment, en tant que de besoin les décisions antérieures de transferts des lignes des budgets de la Commune.

5: Dissolution du SPANC , reprise par les Communautés de Communes du Clunisois et de La Mère Boitier :

La Commune est appelée à délibérer sur les modalités de cessation du SPANC (Contrôle de l'Assainissement Non Collectif), et la reprise de l'activité par les Communautés de Communes, y compris les personnels, les véhicules et les matériels à raison de 59,78 % pour la Communauté de Communes du Clunisois et 40,22 % pour la Communauté de Communes de La Mère Boitier.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'approuver la délibération concordante de répartition des biens, du transfert des agents du SPANC et les subventions versées au SPANC.

Vu la prise de compétence assainissement par la Communauté de communes du Clunisois au 1er janvier 2024, actée par délibération du conseil communautaire du 5 juillet 2022 ;

Vu la délibération du SM du SPANC du Clunisois portant sur la dissolution du SPANC au 1er janvier 2024 n° 2023-012 du 5 juillet 2023 ;

Suite au vote en conseil syndical du SPANC du Clunisois le 11 octobre 2023 de la Délibération concordante de Répartition des biens, du transfert des agents du SPANC et de la subvention versée au SPANC par les communautés de communes ; il convient que les 40 communes du Clunisois adhérentes au syndicat se prononcent sur les éléments de cette délibération.

Cette délibération dont les éléments sont détaillés ci-dessous, précise la clé de répartition des biens entre les deux intercommunalités, le transfert des agents, le versement d'une subvention au SPANC, la répartition de l'actif, des biens du service, les modalités de facturation et de réalisation des contrôles pour cette fin d'année 2023.

Clef de répartition

La clef de répartition a été définie comme suit : au prorata du nombre d'installation par communauté de commune, au total il y a 6909 installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du SPANC du clunisois, 4130 installations à la communauté de commune de CLUNY soit 59.78% et 2779 à la communauté de commune SCMB 71 soit 40.22%.

Répartition du personnel

Les deux techniciens actuels, Mme PILLON Vanessa et Mr MIRO Thomas quittent le SPANC du Clunisois au 31 décembre 2023 et intègrent le service d'assainissement de la communauté de commune de CLUNY au 01 janvier 2024.

Tous leurs congés acquis au SPANC du Clunisois seront soldés au 31 décembre 2023 Pour Mme NAVARIN Marjorie sa fin de contrat sera concomitante avec la fin du SPANC

Pour Mr AVENAS Pierre vice-président et Mr CHORIER Jacques président leurs mandats s'arrêteront avec la fin du SPANC.

Remboursements anticipés

La ligne de trésorerie (40 000 euros) et le solde de l'emprunt (1757.45 euros) soit un total de 41 757.45 euros seront remboursés, au crédit agricole, par anticipation au maximum début décembre 2023, afin que tous les comptes du spanc clunisois soit clôt au 13 décembre 2023. A cette fin les adhérents du SPANC du clunisois, la communauté de commune SCMB 71 et les 41 communes du clunisois s'engagent, suivant la clef de répartition, à :

*Pour la communauté de commune SCMB 71, **verser avant le 20 novembre 2023**, une subvention de 16 794.85 euros égale à 40.22% des 41 757.45 euros.*

*Pour la communauté de commune de CLUNY, il est proposé aux 41 communes du clunisois d'autoriser la communauté de commune de CLUNY, **verser avant le 20 novembre 2023**, une subvention de 24 962.60 euros égale à 59.78% des 41 757.45 euros.*

Actif Passif 2023

Les emprunts seront remboursés par les subventions des communautés de communes, ainsi aucun passif ne sera à transférer en fin d'année.

L'état de l'actif sera arrêté au 31 décembre 2023 et sera répartis suivant la répartition des biens précisée dans la présente délibération et la clef de répartition définie entre les deux communautés de communes.

Les amortissements : l'instruction budgétaire et comptable M4 précise que le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif. Le plan d'amortissement commencé par le spanc clunisois devra être poursuivi jusqu'à son terme par l'EPCI bénéficiaire.

Les restes à recouvrer seront rattachés aux budgets des communautés de communes en fonction de la clé de répartition retenue.

5: Dépenses d'investissement avant vote du budget 2024 :

Des crédits d'investissement ont été votés en 2023, pour un montant de 325 453 €, et pour faire face à des besoins urgents éventuels, le Conseil a la possibilité d'autoriser le Maire, en attendant le vote du budget 2024, à engager des dépenses à concurrence de 25 % du budget investissement de l'année précédente.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser le Maire à engager des dépenses d'investissement à concurrence de 81 355 €.

6 : ZAER :

Le Ministre demande, pour la planification des énergies renouvelables dans les prochaines années, que les communes engagent des réflexions et concertations afin de :

- cartographier les sites d'implantation d'éoliennes, les terrains et bâtiments susceptibles de recevoir des panneaux solaires,

-créer un espace en ligne pour recevoir les suggestions,

-organiser un programme d'implantation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré , se déclare ouvert à toutes initiatives , en conformité avec le classement des zones en « sites NATURA 2 000 » et également en »sites ou bâtiments historiques » ,à composer avec les critères de rendement.

Une réunion avec la Spécialiste de la Communauté de Communes du Clunisois sera organisée afin d'informer les habitants qui pourraient être intéressés par des investissements, après avoir obtenu des autorités compétentes, les cartographies des sites classés, et des précisions sur l'incidence exacte des classements.

7 : Primes « Pouvoir d'achat » :

Hors la présence des deux personnes intéressées directement ou indirectement, et pour permettre aux deux employées de la commune de faire face aux besoins de pouvoir d'achat induits par l'inflation réelle, **le Conseil, à l'unanimité, décide d'octroyer les primes exceptionnelles « brutes de cotisations » suivantes :**

148,00 € à l'employée technicienne de surface,

514,00 € à la secrétaire de Mairie.

8 : R I F S E E P :

Hors les présences évoquées pour les primes « pouvoir d'achat » et suite à la réalisation des objectifs définis avec le maire, **le Conseil décide, à l'unanimité d'octroyer les primes « brutes de cotisations » de fin d'année suivantes :**

595,00 € à l'employée technicienne de surface,

1 529,00 à la secrétaire de mairie

9: Enfouissement des réseaux aux Varennes :

Lors d'une réunion au SYDESL, les représentants de la municipalité ont été informés du projet d'enfouissement des lignes électriques au hameau des Varennes, ce qui constitue une opportunité de monter un dossier comprenant le remplacement des tuyaux d'eau potable, et l'enfouissement des autres réseaux secs.

L'enfouissement des lignes EDF impliquerait un reste à réaliser pour la commune de 20 000 € , avec un surplus de 20 % , en cas de changement de l'éclairage.

L'assainissement sera désormais du ressort de la Communauté de Communes.

Le Maire et le Conseil, à l'unanimité, confirment le soutien de la Commune à cette initiative.

10 : Remboursement trop-perçu prévoyance :

Lors des contrôles, il s'avère que l'agent de services a payé 32,89 € en trop depuis le 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil décide que la Commune se fera rembourser ce trop versé et le reversera à l'employée concernée.

11 : Maison LAPALUS:validation Avant-Projet Définitif :

Le Maire expose l'état d'avancement du projet de nouvelle mairie. Après validation des Bâtiments et corrections du projet, mise en adéquation avec les recommandations des »Bâtiments de France « , le projet arrive en phase de « permis de construire » ,et les appels d'offres seront lancés en février-mars. L'avant-projet définitif a été signé et des demandes de subventions ont été déposées.

Sur un investissement de 934 000 €ht ,auxquels viennent s'ajouter les frais divers d'architecte , contrôle technique , coordination SPS , études et diagnostics et imprévus , pour un montant de 92 927 € , des demandes de subventions ont été déposées auprès de la Préfecture , du Département et de la Com-Com ,pour un montant prévisible de 740 324 €.Pour le reste à charge qui ne doit pas être inférieur à 20 % il reste encore à explorer les possibilités auprès de la Com Com(fonds FEDER ou FEADER financés par l'Europe) , ainsi que les possibilités de concours au projet par la DRAC.

Le Conseil , à l'unanimité , valide l'APD (avant-projet définitif) , qui fera prochainement l'objet du dépôt d'une demande de permis de construire « papier » , la ComCom n'étant pas équipée pour l'instant , pour recevoir une demande électronique.

12 : Convention de mise à disposition de personnel et de matériels par la Communauté de Communes du Clunisois :

Le Maire propose de réduire les investissements et les coûts des services correspondants pour les matériels et services courants par la mise à disposition des communes de personnels et matériels utilisés par la Communauté de Communes du Clunisois.

A: Mise à disposition d'agents :

Les agents sont placés sous l'autorité du Président de la ComCom et payés par la commune qui les utilise et fixe leurs conditions de travail, tout en conservant leur qualification et leur ancienneté, comme cela fonctionne avec certaines communes pour les services comptables et informatiques.

B: Mise à disposition de matériels :

La ComCom propose le renouvellement des conventions de mise à disposition des communes qui en feraient la demande, de matériels à la demi-journée selon le barème suivant :

-forfait à chaque mise à disposition de 20 €+50 € pour l'état des matériels » et l'établissement des documents le constatant avant et après la mise à disposition.

- broyeur : 14,00 € heure
- tondeuse : 12,00 € 1/2 journée,
- appareil à feuilles : 18,00 € 1/2 journée
- etc

Le Conseil, compte-tenu que l'utilisation n'a pas de caractère obligatoire, valide ces conventions et mandate le Maire à l'effet de signer tous documents correspondants.

13 : Informations :

A : Père-Noël :

Le Père-Noël passera à Mazille le vendredi 22 à 17h30. La Mairie fournit des clémentines, papillotes et du vin et laisse aux associations concernées le soin de tout organiser, y compris le nettoyage des lieux et de la buvette.

B : Vœux du Maire :

Les vœux du Maire auront lieu à la salle de l'AIC à Charly

le samedi 13 janvier à 11 heures

C : UnisSONS :

L'association UnisSONS a fourni un compte-rendu détaillé de son activité en 2023 et notamment des informations et images des concerts à l'Église de Mazille les 11/06, 29 et 30/07, les 11 et 12/11/2023, ainsi que des interventions auprès des écoles, de l'EHPAD et de la MAS du 6 au 12/11/2023.

Du 5 au 9 février 2024, de nouvelles interventions sont prévues à Cluny (Roméo et Juliette avec le concours de la MFR) du 5 au 9 février 2024, ainsi que dans les écoles.

Toutes ces précisions sont disponibles sur le site internet de l'Association UnisSONS et sur le site de la mairie de Mazille

D : Rénovation de l'École :

Un dossier a été déposé pour percevoir des subventions pour la rénovation de l'école, intérieur et extérieur, ce qui rend caduc le projet ajourné de peinture de la salle de classe.

E : Entretien des espaces verts :

La facture de 1710 € TTC de TERIDEAL pour le lavage des pierres fournies par un adjoint destinées à l'édification du bout de mur en bas du parking du cimetière a été payée...

Deux exercices sans agent municipal se sont écoulés, ce qui a permis de tester les conditions de recours à des entreprises extérieures, et le bénéfice procuré à la commune par les bonnes volontés. Un comparatif sera établi entre les nouvelles propositions des entreprises, le recours aux mises à disposition par la ComCom, et l'embauche partielle ou à temps plein d'un employé, sachant que toute embauche constitue un engagement très lourd pour l'avenir.

F : Fermages 2021-2022

La commune est propriétaire d'une parcelle de terrain agricole aux Varennes. Après moult relances et menaces, elle a enfin obtenu le règlement des fermages de 2021 et 2022.

Il reste à percevoir le règlement des fermages 2023.

G : Personnes âgées :

36 personnes ont répondu « présent » à l'invitation du Conseil au cabaret de Trivy.

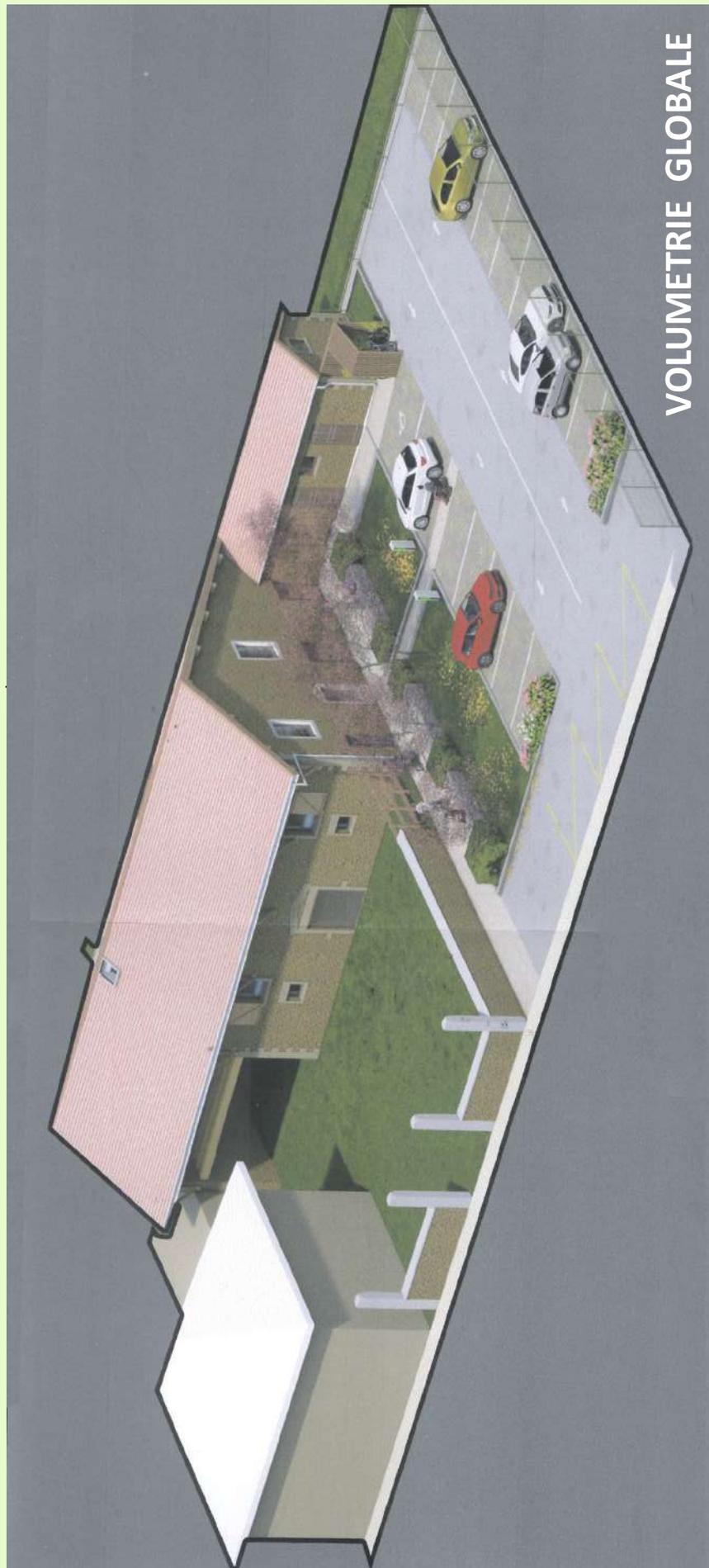
61 colis ont été distribués aux autres habitants de Mazille de plus de 70 ans le 16/12.

H : O .N.F. :

15 personnes sont intervenues GRATUITEMENT avec le responsable local de l'ONF pour débroussailler les entrées des parcelles de DOUGLAS en application d'une convention entre l'ONF, le Ministère de la Justice et la commune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 15.

NOUVELLE MAIRIE - MAISON LAPALUS



VOLUMETRIE GLOBALE

MAISON FAMILIALE ET RURALE

UNE BELLE ANNÉE 2023...DE BON AUGURE POUR 2024 !

Si en ce mois de janvier toute l'énergie de la Maison Familiale du Clunisois est tournée vers les mois à venir, le moment est également propice pour établir un bilan de l'année écoulée.

En mars 2023, les jeunes de Première Vente et de Première Agricole se sont envolés pour trois semaines de stage dans des entreprises de la région de Malaga, dans le sud de l'Espagne dans le cadre du programme européen Erasmus +. Comme il est de coutume depuis plus de 10 ans, les impacts positifs d'un tel séjour sont nombreux et les jeunes ravis.



EUROFOREST

En juin, les classes de Bac Pro ont participé activement au bon déroulement du salon Euroforest en contribuant à l'accueil et au confort de plus de 42 000 visiteurs. Ils ont été remarqués par leur efficacité malgré la difficulté de la tâche.

Le 11 juin a également marqué de façon concrète le début du partenariat dans le cadre du projet UNISSONS avec un premier concert en l'église de Mazille qui a connu un franc succès.

La rentrée 2023 a vu arriver à la MFR près de 120 apprenants, collégiens, lycéens et apprentis confondus.

Le vendredi 13 octobre a vu se dérouler dans les locaux de l'établissement le Marché Artisanal organisé par les élèves de Première Techniciens Vente. A nouveau un beau succès et une belle affluence pour cet événement, qui est d'autant plus important qu'il entraîne une note comptant pour l'examen des jeunes !

Au mois de décembre les jeunes de quatrième sont allés passer un après-midi convivial et apprécié de part et d'autre avec les résidents de Champrouge.



MARCHÉ ARTISANAL

En ce début d'année 2024, outre la préparation aux divers examens, les efforts des jeunes, de l'équipe et du Conseil d'Administration se portent vers un certain nombre de projets. Du traditionnel stage à l'étranger pour les jeunes de Première à la suite du partenariat dans le cadre du projet UNISSONS en passant par l'organisation de quelques voyages d'étude, l'activité reste intense à la Maison Familiale du Clunisois.

VOUS POURREZ RETROUVER LES JEUNES ET L'ÉQUIPE LORS DES PORTES OUVERTES

DES SAMEDIS 4 FÉVRIER ET 9 MARS.

Pascal PITTON

VOTRE BIBLIOTHÈQUE

6 000 + 150 = 6 150

Tel est le nombre de livres disponibles dans VOTRE bibliothèque depuis janvier 2024. En effet, comme chaque année la BIB a fait l'acquisition de 150 ouvrages et romans. Parmi ceux-ci les lauréats des prix littéraires attribués fin 2023.

Les bénévoles - désormais au nombre de 12, dont 6 nouvelles - se chargent non seulement de l'accueil des lectrices, lecteurs mais également de la pose de couvertures de protection sur chaque nouveau livre.

Un grand merci à elles !



DES ELEVES DE L'ECOLE MATERNELLE DE STE CECILE

Les enfants des écoles viennent régulièrement visiter la BIB pour y entendre une histoire, dénicher un livre ou une B.D. accompagnés de leur institutrice.

Le Comité de gestion se réunira fin février 2024. Parmi les thèmes qui seront abordés à cette occasion : l'organisation d'une exposition en cours d'année d'œuvres d'amateurs de nos 3 villages... Rien n'est validé à ce jour. Vous serez tenus informés soit en vous rendant à la BIB, soit via un flyer.

Un autre point plus technique celui-ci concerne le renouvellement de l'informatique devenue obsolète.

N'hésitez pas à pousser la porte de la BIB. Vous serez probablement très agréablement surpris par le nombre de livres parfaitement rangés sur les rayonnages. Si vous ne trouvez pas votre bonheur, il est possible de commander celui que vous recherchez. Et c'est gratuit !

Contact : **Tel : 03 85 50 80 59** Courriel : bib.perrieres71290@orange.fr

« Continuez d'avancer au milieu des embûches ».

Il est peu de dire que l'environnement autour des EHPAD est peu favorable depuis des années, entre épisodes épidémiques, secousses médiatiques et pression économique et sociale.

C'est donc encore une gageure réussie d'avoir su en 2023, maintenir un fort niveau d'activité (99.50% de taux d'occupation) et d'attractivité en terme de personnel (faible taux de rotation et absentéisme mesuré). Ces deux indicateurs concourent à assurer une qualité d'accompagnement satisfaisante pour les résidents et leurs proches au vu des retours des enquêtes de satisfaction respectives récentes.

Mais, l'établissement continue à développer des actions telles que :

La refonte complète des documents contractuels (Livret d'accueil-Règlement de fonctionnement-Contrat de séjour),

La mise à jour de l'ensemble des Plans Individualisés d'Accompagnement au 31 décembre 2023,

L'accueil d'une volontaire en service civique pour 8 mois au titre de l'animation/accompagnement,

Des investissements en matériels de thérapie non médicamenteuse (salle et chariot Snoezelen, espace de balnéothérapie avec un lit dit « de flottaison »),

Des projets de développement en cours : ouverture de places d'accueil de jour, expérimentation PASA de nuit (Pôle d'Activité de Soins Adaptés).

Au final, notre objectif est toujours d'améliorer ce qui peut et doit l'être, en coopération avec toutes les parties prenantes de Champrouge avec pour maxime « ce qui est important, ce n'est ni d'être optimiste, ni pessimiste, mais d'être déterminé » et de la détermination, l'équipe de Champrouge devra assurément en faire preuve encore et encore en 2024.



Gilbert DOUHERET

Directeur de l'EHPAD de Champrouge.

L'AMICALE INTERCOMMUNALE DE CHARLY

Cette année un nouveau bureau a été formé pour reprendre l'association. Il se compose de

Nadine BERTHET Présidente

Jean-Charles BORDET Vice-président

Jéromine JONDOT Trésorière

Rémy REBOUX Secrétaire

Sylvie GROS Secrétaire-adjointe



Nadine BERTHET



Jean-Charles BORDET



Jéromine JONDOT



Remy REBOUX



Sylvie GROS



Monique GERMAIN

Nous vous rappelons que l'A.I.C. c'est une salle que vous pouvez louer pour différents évènements (Repas de famille et autres).

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Mme Monique GERMAIN

Tel : 03 85 50 83 72.

Pour entretenir cette salle nous créons des manifestations telles que :

PETANQUE SEMI-NOCTURNE qui s'est déroulée le 8 septembre à Mazille où l'on a réalisé 46 doublettes. Un grand MERCI à tous ceux qui ont aidé et donné des lots.

VENTE DE PLATS A EMPORTER : cette année nous avons proposé de bœuf à la bière. Plus de 100 parts ont été vendues.

L'AMICALE INTERCOMMUNALE DE CHARLY

MARCHE DE NOEL Une première dans la grange et la salle de l'A.I.C. 20 exposants étaient présents. Le public nombreux a pu découvrir dans une ambiance conviviale les produits locaux ainsi que des objets de décoration, vêtements, bijoux, etc.



Pour **2024** des dates sont à retenir dès à présent :

25 février : vente de PLAT A EMPORTER, saucisson au Beaujolais

28 juin : PETANQUE SEMI-NOCTURNE

24 août : (TRADITIONNELLE) FETE DE LA BIERE

Si vous souhaitez nous rejoindre dans l'association, notre porte est grande ouverte.

Un numéro de téléphone : 06 63 07 12 21



L'année a débuté le 5 janvier par l'assemblée générale, agrémentée de galettes des rois et de cidre.

Nous comptons alors trente adhérents. Nous avons pu renouer avec nos rencontres mensuelles (premier jeudi du mois en après-midi) à la salle de l'AIC à Charly; chacun apprécie ce temps d'échanges nourris, de jeux de société (cartes, scrabble...), du goûter partagé. A ces réunions, nous dénombrons entre 15 et 20 personnes.

Nous avons participé à des activités proposées par notre Fédération Départementale : assisté à son assemblée générale à Cluny, à la réunion inter-clubs du Clunisois, effectué la dictée des clubs (l'un de nous a gravi les 5 échelons conduisant à la finale régionale Bourgogne s'y classant 6° / 13).

En début d'année, nous nous sommes prononcés pour une sortie en voitures particulières. C'est ainsi que le 20 septembre, nous étions une vingtaine à prendre la direction de Romanèche-Thorins pour passer la **journée au hameau Duboeuf**. Bien accueillis, nous étions conviés à une visite déambulatoire dans de vastes salles d'exposition faisant découvrir la

vie et l'histoire de la vigne et du vin à travers le monde depuis l'Antiquité.

Une dégustation précédait le déjeuner servi dans la salle des deux horloges. L'après-midi proposait un tout nouveau spectacle avec voyage virtuel en 1855 empruntant le wagon l'Impérial. Voyage mariant des scènes illustrées de riches motifs évolutifs, servies par une féerie de lumières, de couleurs et de sons. Un passage à la boutique mettait un terme à cette radieuse journée très conviviale.

Nous avons participé au **concours de connaissances** comportant 50 questions s'articulant autour de six thèmes tels que « vins et vignobles », « villes de France » « métro parisien » « Hallyday père et fils ». Après un temps de recherche personnelle d'éléments de réponse est venu le temps de la mise en commun conduisant à la formulation de réponses définitives adressées à la fédération pour validation. L'an dernier, nous nous étions classés 17^{ième} sur 31 clubs ayant participé à ce concours.



Pour respecter la tradition, la réunion de décembre donnait l'occasion de marquer Noël avant l'heure et de fêter la seule conscrite des classes en 3 : Danielle DELOR.

Notre club serait heureux d'accueillir des aînés des trois communes. Il suffit de prendre contact, de tenter un essai en venant à l'une de nos réunions où le meilleur accueil leur sera réservé.

Guy Bachelet

Pour tout contact s'adresser à Georgette Nugues présidente 03 85 59 09 89

ASSOCIATION DES AMIS DE MICHEL BOUILLOT (AMB)

En 2023, les AMB ont pu relancer l'organisation de manifestations propres (une sortie « sur les pas de Michel Bouillot » en Côte d'Or, et une balade contée en Clunisois), tout en poursuivant leurs démarches pour la sauvegarde et la valorisation des productions de Michel Bouillot.

Michel Bouillot a beaucoup œuvré dans les églises de Saône-et-Loire, mais pas que. Il a ainsi fait quelques incursions dans la Nièvre, en Côte d'or, dans l'Ain et dans le Rhône. Quelques jours après la tenue de leur assemblée générale, le 26 avril, les AMB ont ainsi proposé de découvrir le travail effectué par Michel Bouillot lors d'une journée de visites en Côte d'Or jeudi 11 mai, sous la conduite de Marie-Aude Poisson (auteur de « Michel Bouillot l'Émerveilleur - images sacrées ». À Corgoloin, il a laissé une empreinte particulièrement forte à l'église Ste Anne, dont il a piloté la restauration en 1979. Chose assez rare, l'église est restée en l'état, ce qui permet de voir les différentes facettes de ses travaux d'église : vitraux (réalisés par Raymond Picard) et mobilier liturgique (autel, pupitre, confessionnal). À Santenay, Michel Bouillot a revu le mobilier liturgique du chœur de l'église paroissiale, en complicité avec ses artisans attirés Pierre Griot et René Desroches.

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, les AMB ont mis sur pied une originale journée de rencontre à Blanot le vendredi 15 septembre, en partenariat avec le CAUE 71 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Saône-et-Loire). Inspirée par l'article de Michel Bouillot « Village à sauvegarder : Blanot » (revue « Images de Saône-et-Loire »), une balade dessinée dans le bourg a proposé de découvrir le village, son histoire, l'architecture locale et les paysages sous un nouvel angle. Accompagnés par Josiane Gaubert, guide aux AMB, et Emmanuelle Limare, paysagiste-conseil au CAUE, les



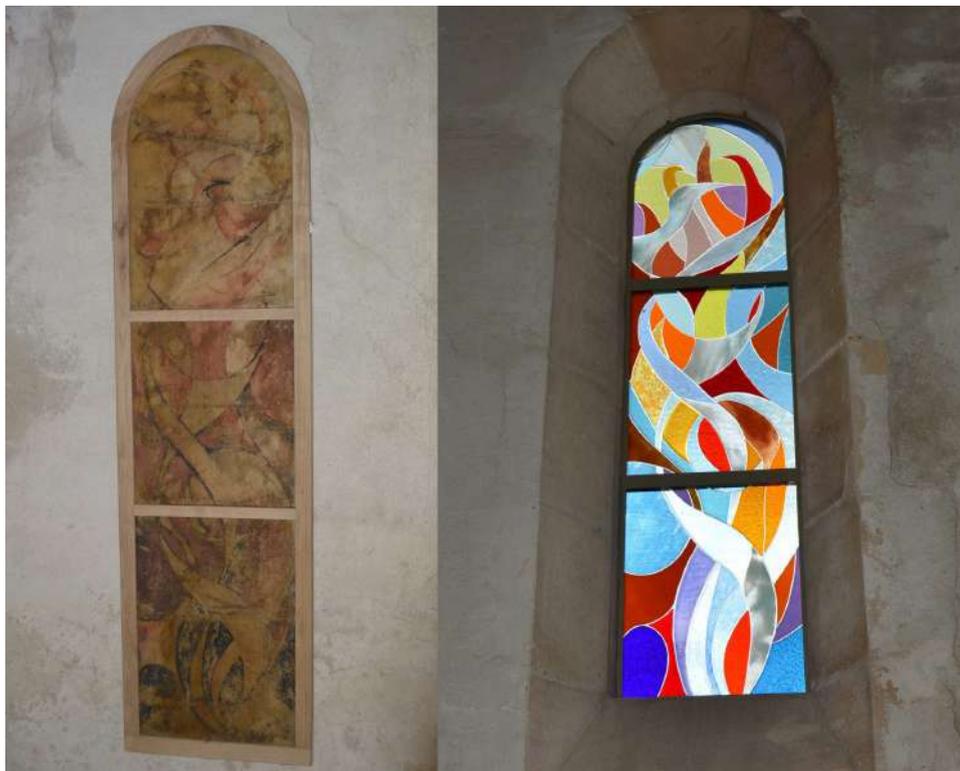
participants ont été invités à dessiner en quelques traits sur leurs carnets les paysages, les bâtiments typiques, des plans, des détails. Toujours en souvenir de Michel Bouillot, la balade a été suivie d'un « banquet » dans une auberge du village : Michel appréciait beaucoup ces moments gourmands, au cours des visites qu'il a conduites un peu partout.

Les AMB ont collaboré, très modestement, aux manifestations organisées le samedi 25 mars pour fêter les 120 ans du lycée La Prat's de Cluny, cet établissement où Michel Bouillot a passé sa carrière professionnelle durant quatre décennies, maître d'internat et enseignant en dessin. Deux panneaux ont été consacrés à Michel Bouillot dans l'exposition installée aux ateliers. Cet anniversaire aura surtout été l'occasion formidable de retrouver toute une collection de linogravures réalisées par des lycéens avec Michel Bouillot. Les AMB ont pu en acquérir une quinzaine, et le lycée a fait don des exemplaires restant.

.../...

ASSOCIATION DES AMIS DE MICHEL BOUILLOT (AMB)

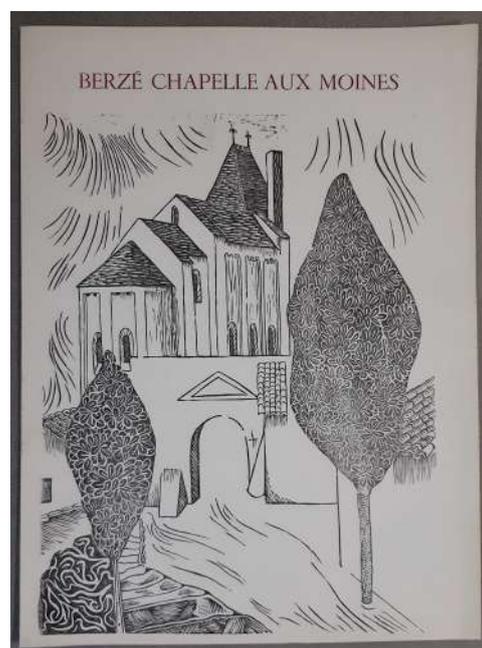
Sollicités par l'association « Mémoires en Mâconnais » qui édite chaque année une revue regroupant différents récits de vie, les AMB ont apporté leur contribution aux deux pages consacrées à Michel Bouillot, ainsi qu'à la belle exposition organisée les 16 et 17 septembre à Mâcon.



L'association des AMB a participé avec grand plaisir à l'inauguration des nouveaux vitraux de l'église d'Azé, le samedi 13 mai, à l'invitation de l'association « Patrimoines d'Azé » et de la municipalité. L'artiste vitrailiste Catherine Thivent a réalisé deux magnifiques nouveaux vitraux pour remplacer ceux réalisés par Michel Bouillot (en 1959), dont les peintures sur résine se sont en partie effacées avec le temps. Sans information retrouvée sur cette réalisation de Michel Bouillot, Catherine Thivent a essayé de comprendre et interpréter ce que l'artiste du Clunisois avait voulu, et choisi la technique la plus appropriée. Marie-Aude Poisson et la vitrailiste ont évoqué tout à tour les deux œuvres. Les anciens vitraux, déposés, sont conservés dans l'église.

Les dossiers concernant les projets de numérisation des carnets de dessins conservés au musée de Cluny et de création d'une base sur les œuvres de Michel Bouillot en art sacré aux archives départementales de S&L ont fait leur chemin au fil de l'année 2023, doucement mais sûrement. Des subventions seront accordées, notamment par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). La réalisation de ces projets va mobiliser les AMB en 2024, dans le cadre d'un important et indispensable travail partenarial.

Jean-Claude Vouillon, président des AMB



NOS ARTISTES-CÉRAMISTES



Mazille peut s'enorgueillir d'avoir deux céramistes d'art installés dans notre village. Vous ne les connaissez pas forcément.

Nous vous les présentons ici.

Jean-François Reboul est le plus ancien d'entre eux. Il travaille dans son atelier situé à La Ville, à côté de l'ancienne chapelle depuis 40 ans. Son parcours est plus qu'intéressant. Originaire du sud de la France il a travaillé dans de nombreux ateliers avant d'installer ses 2 fours chez nous. Sa compagne Patricia Dhellemes, est elle-même artiste céramiste.

Au fil des ans, il a exposé à Paris, à Uzès, aux USA. Quelques hôtels particuliers parisiens sont décorés de ses œuvres.

Ses réalisations sont soit de petites soit de très grandes tailles.

C'est un spécialiste passionné du RAKU.

Quoi ? Il s'agit d'une technique de cuisson de la céramique initiée en Corée du Sud puis au Japon. Selon la tradition, cette technique de fabrication en cuisson rapide fut développée au Japon dans la seconde moitié du XVI^e siècle, et initiée par la création de bols pour la cérémonie du thé. Les premières céramiques de Kyoto apparaissent à la fin du XVI^e siècle, suscitées par la mode de la cérémonie du thé, dans deux ateliers. Cuites à basses températures elles reçoivent une glaçure qui est celle des céramiques chinoises aux trois couleurs (en chinois *sāncǎi*, appelées au Japon « céramiques Kōchi » en glaçures plombifères, ancienne technique encore en usage à l'époque des Ming .

Jean-François est intarissable sur ce et son travail. Un four dédié à cette technique est installé à l'extérieur de son atelier. Il continue à produire de magnifiques bols à thé. Mais ce n'est pas tout.

Depuis des années, c'est une toute autre technique qu'il a voulu développer.

Des œufs énormes en béton recouverts tantôt de feuille de cuivre, de languettes de bois, de carton ondulé...selon son inspiration. Des pièces à la fois originales et de toute beauté.

Vous pourrez les découvrir sur rendez-vous, chez lui.

C : 06 75 82 46 61

Site web : jf-reboul.com



NOS ARTISTES-CÉRAMISTES

Il faut vous rendre à Champ Carré et ne pas hésiter à vous arrêter dans l'atelier de Didier Bellamy pour le voir tourner ou émailler ses réalisations.

Ou attendre - par exemple - le prochain marché des potiers de Cluny les 10 et 11 août 2024 auquel il est fidèle.

Mais nous allons dès à présent vous en dire plus !

Aquarelliste de formation, originaire de Normandie, autodidacte en céramique, celui-ci a développé une technique de cristallisation sur porcelaine. Depuis maintenant 24 ans, il travaille au calme, près de la forêt, route de Château.

Souriant et accueillant il vous expliquera en détail son travail.

Ses pièces sont fabriquées en porcelaine ou en grès blanc. Après une première cuisson à 900°C, elles sont émaillées de manière homogène avec un mélange de minéraux. Ensuite une seconde cuisson à 1 300 °C suit. Une fois la température atteinte, les cristaux se forment et vont se développer de manière aléatoire dans l'émail en fusion grâce à un refroidissement fait de longs paliers à température constante. Seules les formes et les couleurs peuvent être maîtrisées.

Résultat : des couleurs chatoyantes faites de cristaux bleus, blancs, roses, dorés, ornent ses réalisations.

Une salle d'exposition jouxte son atelier, poussez la porte et admirez ses œuvres.

Après Faenza, Versailles, Pierrefonds - entre autres - c'est au marché des TUPINIERS DU VIEUX LYON qu'il a déjà présenté ses réalisations. Tout près de nous, quelques objets figurent en bonne place dans les vitrines de l'Office du Tourisme de Cluny.

Si vous souhaitez acquérir une pièce unique, ou tout simplement discuter avec lui, contactez-le.

Tel : 03 85 50 89 55

Site web : didierbellamy.com



ETAT CIVIL DU 1er DECEMBRE 2022

AU 31 DECEMBRE 2023



DECES

Monsieur Remo BONA

Né le 24 février 1931 à Mori (Italie)

Décédé le 17 décembre 2022

Monsieur René PETIT

Né le 20 juin 1930 à Mâcon (Saône et Loire)

Décédé le 24 janvier 2023

Madame Renée GUERIN

Née le 18 novembre 1928 à Prissé (Saône et Loire)

Décédée le 24 février 2023

Monsieur Joseph POUDEVIGNE

Né le 2 mars 1933 à Loubaresse (Ardèche)

Décédé le 27 mars 2023

Madame Leontina RODRIGUEZ, veuve de Evariste MOTILA

Née le 22 octobre 1933 à Moreda Oviedo (Espagne)

Décédée le 1er avril 2023

Madame Lucie MAZOYER, veuve de Maurice PLASSARD,

Née le 2 septembre 1931 à Trivy (Saône et Loire)

Décédée le 5 avril 2023

Monsieur André PORTAILLER, époux de Brigitte MOUNIER

Né le 27 août 1951 à Cluny (Saône et Loire)

Décédé le 14 avril 2023

Madame Cécile CORLIER, veuve de Gabriel ROZIER,

Née le 23 mai 1937 à Mâcon (Saône et Loire)

Décédée le 14 mai 2023

Madame Jacqueline LEMARIEE, veuve de Jean CROISY

Née le 18 mars 1926 à Paris 19ème

Décédée le 19 mai 2023

Madame Janina KUKLAK, veuve de André CHASSET,

Née le 16 mai 1934,

Décédée le 20 mai 2023

Madame Jeanine DAUBORD, veuve de Jacques DE SEZE,

Née le 20 mai 1933 à Paluau-sur-Indre (Indre)

Décédée le 10 juin 2023

Madame Liselotte PONT, veuve de Jean CLERC,

Née le 13 septembre 1929 à Romenay (Saône de Loire)

Décédée le 18 juin 2023

Monsieur Louis DOMINIQUE, époux de Monique
RUSTAUT,

Né le 27 juillet 1944 à Cluny (Saône et Loire)

Décédé le 26 juin 2023

Madame Jacqueline SACQUARD, veuve de Jean PETIT,

Née le 22 mai 1934 à Rancy (Saône et Loire),

Décédée le 23 juillet 2023

Madame Yvette MUNIER, veuve de Georges MALLET,

Née le 19 octobre 1934 à St Jean de Muzols (Ardèche)

Décédée le 26 juillet 2023

Madame Marie CORTAMBERT, veuve de Robert
DODART,

Née le 21 avril 1926 à Château (Saône et Loire)

Décédée le 2 août 2023

Monsieur Jean DESCHIZEAUX, veuf de Claudette AU-
CAGNE,

Né le 11 juin 1935 à Charnay-lès-Mâcon

(Saône et Loire)

Décédé le 31 Juillet 2023

ETAT CIVIL DU 1er DECEMBRE 2022

AU 31 DECEMBRE 2023



DECES

Monsieur Dominique MILER,

Né le 14 mai 1951 à Nancy (Meurthe et Moselle),

Décédé le 21 août 2023

Monsieur Robert DANJOUX,

Né le 29 avril 1937 à Trivy (Saône et Loire)

Décédé le 11 septembre 2023

Madame Simone GALLAND, veuve de Roger MUZY,

Née le 28 octobre 1934 à St Bonnet-de-Joux (Saône et Loire),

Décédée le 24 octobre 2023

Madame Nicole PEYRAUD, veuve de Daniel MASSON

Née le 21 octobre 1938 à Lyon 3ème,

Décédée le 26 novembre 2023

Madame Nicole GAUTHIER,

Née le 19 août 1938 à Lyon 4ème,

Décédée le 22 novembre 2023

Madame Philomène SCHIED, veuve de Jacques BILLER,

Née le 1er février 1943 à Charentay (Rhône),

Décédée le 6 décembre 2023

Monsieur Robert LESCURE, époux de Marcelle DEMONTEAUX,

Né le 22 juillet 1937 à Montcenis (Saône et Loire)

Décédé le 13 décembre 2023

Madame Chantal HOURIET-CASTEX, veuve de Henri

GOIRAND,

Née le 9 avril 1931 à Vincennes (Seine)

Décédée le 15 décembre 2023

Madame Marie-Christine REISS

Née le 10 août à Talence (Gironde)

Décédée le 28 décembre 2023

MARIAGE

M. Gilles LAFOND et Cécile LOCOGE

Le 3 juin 2023



UNE NOUVELLE CENTENAIRE À CHAMPROUGE



Enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de Colette Redon se sont réunis dimanche 5 février à la maison de retraite de Champrouge pour fêter son 100ème anniversaire. A cette occasion, le maire de Mazille, Jean-Marc Chevalier, a remis à la nouvelle centenaire en présence de toute sa famille, la médaille d'honneur de la commune et un exemplaire du livre Michel Bouillot l'émerveilleur, images sacrées. Le maire a également salué le « travail exemplaire » de l'ensemble du personnel de l'Ehpad.

LA BRIGADE DES COMPOTES

Pour éviter le gaspillage de fruits, la Brigade des compotes continue à s'activer et souhaite se développer ! En Clunisois, le glanage de fruits non ramassés dans les vergers est assuré par le collectif de la Brigade des compotes. Ainsi, en 2023, des bénévoles sont allés ramasser des cerises, prunes, pêches, figues dans différents vergers ouverts par des habitants.

Vous avez des fruits en trop dans votre jardin? Ou vous souhaitez être bénévole? Rejoignez le collectif de la Brigade des compotes qui assure le glanage de fruits non ramassés dans les vergers privés et publics du Clunisois (coordonnées ci-dessous). Après cueillette, les fruits sont partagés entre les propriétaires, les bénévoles et l'aide alimentaire, permettant de faire profiter au plus grand nombre de fruits de qualité !

Pour rejoindre la brigade, en tant que propriétaire ou bénévole :

brigadecomptes.clunisois@gmail.com / C : 07 61 85 05 92

Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux lieux où faire des cueillettes, n'hésitez pas à nous faire part de contacts ou de lieux accessibles.

OURS

Vivre à Mazille n° 128 - janvier 2024

Directeur de publication : Jean-Marc Chevalier, maire de Mazille.

Collaboration & crédit photos : Christian Gayral, Jean-Marc Chevalier, Nadine Berthet, Guy Bachelet, Jean-Claude Vouillon, Jacques Bourgeois, Gwenaëlle Jaunay, Pascal Pitton, Gilbert Douheret, Juliana Steinbach, M. Brocard, Michel Gayral.

Imprimé par AGGPRINT 3 rue Bigonnet 71000 MACON - **IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ**

EVENEMENTS DE FIN 2023

IL EST REVENU, COMME PRÉVU.

Les enfants des écoles étaient informés par une copie du V.A.M. de 1991.

En effet, depuis cette date le Père Noël fait une étape à Mazille. Bien sûr dans le passé, il avait du temps et il promenait les enfants dans sa calèche dans les rues de notre village.

Aujourd'hui — peut-être est-ce dû au progrès ?— il est moins disponible. Il a rendu visite aux petits et aux grands, comme l'année dernière, accompagné de la Mère Noël. Devant la Priale, un fauteuil lui était destiné. De nombreux enfants en ont profité pour faire une photo dans ses bras. Des friandises et des mandarines ont été offertes.

Les parents quant à eux en ont profité pour déguster un très bon vin chaud. Occasion assez rare de se retrouver.



SORTIE CABARET ET COLIS



Après des années de pandémie, les anciens se sont retrouvés le 23 novembre au Cabaret Moulin du Lac, à Trivy pour un déjeuner-spectacle.

Ils étaient 36 sur place à rire et applaudir cette revue tantôt acrobatique, tantôt chantée, tantôt dansée par une troupe professionnelle enthousiaste.

Ce n'est qu'en fin d'après-midi que tous ont repris la route heureux de ce bon moment passé entre amis. Merci à la commune qui a organisé cette sortie.

Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer, plus de soixante habitants et habitantes en tout, un colis leur a été remis en main propre par M. Le Maire et des Conseillers quelques jours plus tard.

Là aussi ce cadeau a été très apprécié.



MAM « BIENVENUE CHEZ FANNYLOU »

La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) fonctionne avec deux assistantes maternelles : Laetitia et Pauline.

A ce jour, nous accueillons dans un espace de 130m², 7 enfants âgés de 0 à 2 ans (2 enfants ont moins d'1 an, 4 enfants ont plus d'1 an et 1 enfant est âgé de 2 ans). Notre capacité d'accueil est de 8 enfants, notre effectif sera au complet dès Février 2024.

Pour la rentrée de Septembre 2024, nous n'aurons qu'une seule place de libre.

Nos horaires d'ouverture sont les suivants :

- Du Lundi au Jeudi de 07H30 à 18H30
- Un Vendredi sur deux de 07H30 à 16H30, et l'autre de 07H30 à 13H00

Si vous souhaitez plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter :

Par téléphone : 03 85 32 05 41

Par mail : mamfannylou@gmail.com

Nous tenions à remercier le SIVOS ainsi que les trois communes du RPI (Sainte-Cécile, Mazille et Bergesserin) pour leur soutien.

Les nounous

Laetitia BUATOIS

Pauline LAGE



Arrivée du Père Noël



Carnaval 2023

PROGRAMME 2024

Au seuil de cette nouvelle année, toutes les dates des événements à venir ne sont pas fixées. Cependant, notez que selon toute vraisemblance, la nouvelle équipe de l'A.I.C. organisera LA traditionnelle Fête de la Bière. Et pour reprendre une expression qui fait fureur depuis quelques années « mais pas que » ! Lisez les pages consacrées à l'**AMICALE INTERCOMMUNALE DE CHARLY**.



L'ESPRIT LIBRE et l'association **RN 79** voudront probablement renouveler l'expérience de VIDE-MAISON.

Rappelons que cette journée de juillet 2023 fut un véritable succès tant pour les habitants qui ont vu défiler nombre de visiteurs venus pour certains de loin que pour les vendeurs qui ont pu faire quelques affaires.

La **B.I.B.** en association avec **l'ECOLE** organisera quant à elle la BOURSE AUX PLANTES. Les bénévoles de la bibliothèque envisagent la mise en place d'une exposition dans le local. Là aussi vous en saurez plus dans les semaines à venir.

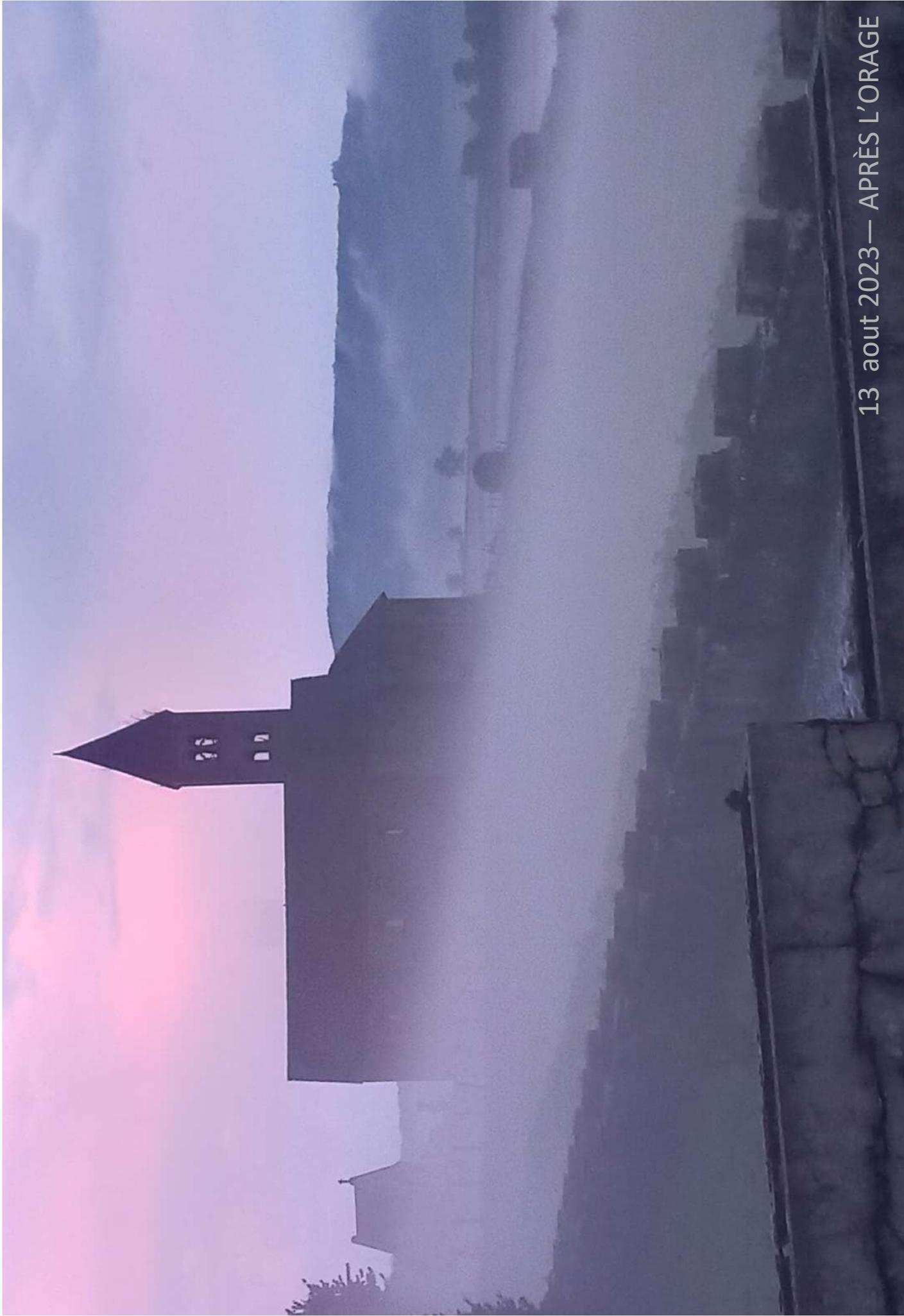
UNISSONS proposera de nouvelles dates pour des concerts en l'église St Blaise.

Voici dès à présent des idées pour vos futures sorties ou activités dans le village.

Merci à toutes et tous pour ces initiatives qui nous font bouger. Au sens propre comme au sens figuré.

Que les associations non citées ici ne nous en veulent pas.

Nous compléterons très volontiers ce texte à leur simple demande.



13 août 2023 — APRÈS L'ORAGE